

# LA GUERRE ILLUSTRÉE

(Du 3 au 9 février 1917 : 16 pages de texte et de photographies)

HUITIÈME ANNÉE. — N° 2280.

LE NUMÉRO : 10 CENTIMES. — ÉTRANGER : 20 CENTIMES

Dimanche 11 février 1917.

# EXCELSIOR

Journal Illustré Quotidien

Administration : 88, Champs-Élysées, Paris  
Téléphone : Wagram 57.44 et 57.45

Rédaction : 20, rue d'Enghien, Paris  
Téléphone : Gut. 03.73 - 03.75 et 45.03  
Adresse télégraphique : EXCEL-PARIS

ABONNEMENTS (du 1<sup>er</sup> ou du 16 de chaque mois)  
France... Un an, 35 fr. 6 mois, 18 fr. 3 mois, 10 fr.  
Étranger. Un an, 70 fr. 6 mois, 36 fr. 3 mois, 20 fr.  
On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste  
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Informations - Littérature - Sciences - Arts - Sports - Théâtres - Éléances



LE COMTE TISZA, LE PRINCE DE HOHENLOHE ET M. CLAM-MARTINIC EN PROMENADE A BERLIN

A l'occasion d'un grand conseil de guerre, le comte Tisza, président du Conseil hongrois; le prince Hohenlohe, ancien gouverneur de Trieste, et M. Clam-Martinic, président du

Conseil autrichien, se sont réunis à Berlin. Les voici dans l'ordre, de gauche à droite, photographiés dans un jardin public de Berlin tandis qu'ils se rendaient au conseil.

## A bâtons rompus

Le moment paraît venu de décerner aussi des brisques aux civils. Depuis trente-deux mois qu'ils tiennent, ils l'ont bien mérité. Mais ces brisques, bien entendu, ne reviendraient pas à tous, car il n'y aurait plus d'honneur à les avoir. Elles seraient attribuées selon le degré de résistance morale que chacun aurait montré. Par exemple, celui qui ne se serait jamais plaint de n'avoir pas rencontré de taxi aurait droit à une brisque. Celui qui aurait toujours supporté comme un Spartiate la privation de théâtre aurait droit à deux. Trois, pour le stoïcien qui, avant de trouver Paris mal nettoyé, aurait pensé à la boue des tranchées. Quatre à celui qui, pouvant profiter de la hausse pour vendre ses produits deux fois plus cher qu'en temps de paix, les aurait laissés au prix habituel. Quant à ceux qui n'auraient jamais traité les parlementaires de bavards — après avoir eux-mêmes, pendant deux heures, parlé à tort et à travers de ce que devraient faire nos généraux, nos ministres, nos diplomates, nos marins, nos inventeurs et nos juges — ils auraient le droit de se mettre tout en brisques... telles des écrivains.

Cette mesure aurait le double avantage de récompenser les qualités civiques et de nous rendre un peu de confiance en nous-mêmes. En effet, il faut reconnaître qu'outre la vague de froid il passe sur ce pays une vague d'humilité, si édifiante qu'après de nous saint Labre lui-même serait un petit orgueilleux. Cette vague a commencé de rouler le jour où il a été sérieusement question de la mobilisation civile. Depuis ce moment, on ne rencontre que des gens qui vous disent avec une modestie à laquelle il faut rendre hommage : « La mobilisation civile, je veux bien. Mais moi, par exemple, à quoi pourrais-je être bon ? A rien ! »

C'est touchant. Il y a là des hommes qui gagnent des cinquante mille francs par an, qui déclarent carrément qu'ils sont incapables de rendre le moindre service à leur pays. En vérité, c'est trop d'humilité, et comme on aimerait que la mobilisation civile, agissant avec la lucidité de la mobilisation militaire, leur répondit : « Vous vous calomniez, nous allons vous démontrer que vous êtes toujours bons à balayer la rue ! »

\*\*\*

— Voulez-vous faire mieux ? continuerait l'autorité civile. Tenez, voici de pauvres femmes qui font la queue pour obtenir cinquante kilos de charbon et qui, ensuite, se demandent avec angoisse comment elles vont rapporter leur butin chez elles. Eh bien ! nous allons vous donner une brouette, vous aiderez une pauvre femme à y charger son sac et vous pousserez la brouette jusqu'à son domicile. Vous avez fait des études. Vous savez donc que la brouette permet de véhiculer un poids très supérieur à celui que l'on pourrait porter sur ses épaules, cela en vertu de la théorie des leviers. Vous rendrez, tout en poussant la brouette, un hommage d'admiration à Pascal, son inventeur, et vous vous rappellerez que l'admiration est aussi un excellent levier social.

Mais, direz-vous, en quoi cet exercice de colporteur sera-t-il utile à la défense nationale ? En ceci qu'il évitera à la pauvre femme assistée par vous de souffrir, partant de se plaindre, partant de réclamer, partant d'envoyer à son mari, là-bas, sur le front, des lettres décourageantes, et qu'ainsi vous aiderez à conserver à ce pays cette force morale, condition principale du succès.

Vous peinez un peu. Pas tant que vous croyez. Au second voyage, vous vous apercevrez que vous faites un exercice excellent, qui vous tiendra plus chaud qu'une promenade en auto, fût-ce sous une épaisse pelisse, et qui vous procurera pour le soir un excellent appétit, lequel vous fera accepter, et même savourer, les nourritures un peu réduites que vous impose la guerre. Le lendemain, vous vous sentirez plus dispos que d'habitude. Et je ne vous donne pas trois mois de mobilisation civile pour que, la paix venue, vous demandiez s'il n'y a pas moyen de rengager.

\*\*\*

Le petit jeu de la brouette, pour ne citer que celui-là, pourrait ne pas se limiter aux transports dans Paris. Supposez une armée de cinquante mille mobilisés civils se rendant chacun

à Roten avec une brouette, la remplissant de charbon et la poussant jusqu'à Paris : voilà qui aiderait joliment à remédier à la crise des transports ! En somme, qu'est-ce que fait la locomotive ? Elle produit des chevaux-vapeur. La guerre même la plus scientifique étant un retour à la barbarie, pourquoi, à défaut de chevaux-vapeur, n'emploierait-on pas le bourgeois-vapeur ?

Je sais bien qu'il va y avoir des hommes à principes pour protester contre la mobilisation civile au nom de la liberté. Mais que disait donc la Révolution, fondatrice de la liberté : « Les jeunes gens voleront à la frontière. Les hommes faits forgeront des armes. Les vieillards iront sur les places publiques exhorter par leurs discours les citoyens à faire leur devoir. »

Or, il y a longtemps qu'on réclame : « Pas de discours, des actes ! » Eh bien ! que les non mobilisés remplacent les discours qu'ils pourraient prononcer pour obéir aux principes révolutionnaires par le moindre petit acte, et la guerre finie, quand les mobilisés militaires montreront fièrement leurs blessures, ils pourront du moins montrer leurs ampoules.

Paul DOLLFUS.

## Ce que l'on dit

### En attendant...

*On a quelquefois l'impression que les Allemands sont naïfs. Mais c'est une fausse impression.*

*Ce qui suggère en moi ce jugement, c'est un des faits du conflit actuel entre les Etats-Unis et l'Allemagne. Celle-ci invoque avec insistance certain traité de 1799, entre la Prusse et la jeune république américaine, traité, entre parenthèses, que ses journalistes avaient attribué d'abord, imprudemment, à Frédéric II, mort en 1786, et à Franklin, lequel rendit l'âme en 1790.*

*Ceci, d'ailleurs, n'a pas d'importance, sinon pour démontrer que l'exactitude allemande est sans doute une illusion, comme d'autres vertus et qualités dont la Germanie aime à orner sa cuirasse. Mais le fond des choses est celui-ci :*

*Par ce traité de 1799, la Prusse et les Etats-Unis se promettaient qu'en cas de guerre entre les deux puissances les Américains résidant en Prusse et les Prussiens résidant aux Etats-Unis auraient un délai de neuf mois, avant de s'en aller, pour régler leurs petites affaires sans être autrement molestés et inquiétés.*

*Cette convention est aujourd'hui caduque. Mais l'Allemagne tient beaucoup à ce que, au contraire, elle soit toujours valable, et déclare sur tous les tons qu'elle demeure convaincue que l'honnête président Wilson la respectera comme un Saint-Sacrement.*

*Il n'est pas besoin de jurer du génie de l'illustration anonyme qui découvrit le fil à couper le beurre pour deviner pourquoi elle tient si ardemment à l'observation de ce traité préhistorique. Cette fois, il paraît que ce n'est pas un chiffon de papier ! Il n'y a pas cinq cents Américains dans toute l'Allemagne, tandis qu'il y a aux Etats-Unis plusieurs millions d'Allemands. La partie n'est donc pas égale. Les quelques centaines d'Américains résidant en Allemagne ne constituent aucun danger pour celle-ci. Les millions d'Allemands résidant aux Etats-Unis, chauffés à blanc pendant trente mois par la plus furieuse propagande boche, sont un sérieux embarras pour la république transatlantique. Il est nécessaire de prendre contre eux des mesures de surveillance sévères, et, le cas échéant, de répression.*

*Voilà tout le mystère. Et, de la part de l'Allemagne, l'exhumation de ce vieux traité n'est pas une naïveté. Elle ne signifie même pas que l'Allemagne se figure les Etats-Unis beaucoup plus bêtes qu'ils ne sont. L'Allemagne réclame, comme toujours, pour réclamer, persuadée que, plus une réclamation est ridicule et imprévue, plus elle a de chances de désarçonner le brave homme sur le dos de qui elle tombe.*

Pierre MILLE.

Dans l'immense cour d'honneur du Palais de Justice, il y avait, hier, une voiture de charbon. Oh ! une toute petite et très modeste voiture, attelée d'un seul cheval, et qui portait bien dix sacs de boulets.

De quoi chauffer les magistrats et les plaideurs pendant une bonne petite demi-heure.

Quelques curieux s'attroupèrent, et, mesurant la disproportion entre ces dix sacs et la masse des bâtiments à chauffer, échangèrent quelques réflexions narquoises.

Cependant, un seul charbonnier chargeait les sacs, l'un après l'autre, sur sa nuque et sur son dos et les transportait dans le Palais. Il eut achevé en quelques minutes cette mince besogne. Il partit, debout sur son char, à la façon d'un guerrier gaulois.

Quelques boulets avaient roulé sur les pavés. Partout ailleurs, on les eût vite ramassés. Mais là, sous l'œil de Thémis, personne n'osa.

\*\*\*

Un soldat revenant du front eut la bonne idée de rapporter un rat énorme, afin de le montrer à ses amis de l'arrière et de leur donner l'impression du front. Mais ce rat n'aimait point voyager par voie ferrée. Il s'échappa de son panier et bondit tumultueusement à travers le compartiment. Voilà les voyageurs affolés : et femmes de s'évanouir, et hommes de tâcher de rire.

Sur quoi on blâme le soldat d'avoir ramené ce déplaisant compagnon. Fit-il pas mieux que de rapporter une grenade ?

### MOBILISATION CIVILE

Je suis allée hier en matinée à l'Opéra. On y jouait ce « ballet du charbon » dont la représentation générale fut annoncée avec tant de fracas et qui, depuis, fait salle comble.

Et du monde, en effet, il y en avait ; mais, femmes en chapeaux ou aux cheveux couverts d'un fichu, nous débordions de l'escalier du monument sur le trottoir balayé par la bise. Car les portes de l'Opéra ne s'ouvrent que lorsqu'on a la certitude de pouvoir servir les clients, c'est-à-dire quand le charbon est arrivé. En l'attendant, et malgré le froid, les promesses, les protestations des journaux, c'est toujours dehors qu'on fait queue.

Et, sans doute pour décourager encore davantage notre foule morne et transie, un agent nous disait de temps à autre : « Il est inutile d'attendre, vous n'en aurez pas. » Un monsieur en civil, et qui fumait un énorme cigare, vint nous dire la même chose sur un ton plus rude. Mais on n'écouta ni le bon agent, ni le méchant civil, car il paraît que c'est tous les jours ainsi.

Effectivement, après deux heures d'attente, et en dépit de ces avis pessimistes, un groupe de cinquante personnes, dont j'étais, fut autorisé à entrer. Et je compris tout de suite, à la douce tiédeur qui nous enveloppait, que nous étions enfin dans un lieu de fête.

Moins d'un quart d'heure après, grâce à un service très bien compris, très simplifié, je fus en possession de mon petit sac.

C'est lourd, dix kilos, pour une femme ! Qu'on tienne son sac à bout de bras, ou sur la hanche, ou sur le dos, ou même sur son cœur, il absorbe énormément de forces, alors qu'à deux ce ne serait rien de le porter.

Et, puisque M. Clémentel parle d'organiser la mobilisation civile, pourquoi ne décrète-t-il pas que les femmes oisives qui flânent le long des magasins devront aller, fraternellement, vers celles de nous qui ramènent à pied leur charbon, et prendre un coin du sac pendant au moins 200 mètres ?

Émettez cet ordre, monsieur le ministre, et vous verrez qu'il n'y aura pas une duchesse pour s'y dérober. — H. DE TAILLIS.

Le célèbre tragédien de Max, officier interprète aux armées d'Orient, vient de rentrer à Paris.

Il est malade. Il a été atteint de paludisme. Les majors l'ont soigné de leur mieux, et puis lui ont octroyé un mois de convalescence.

Il serait possible que ce congé fût prolongé. M. de Max songe, en effet, à créer, au Théâtre-Français, le principal rôle du Cloître, la pièce de l'infortuné Verhaeren, qui vient d'être mise en répétition.

\*\*\*

Nous avons déjà annoncé que M. Ford, apôtre désenchanté de la paix, offrait au gouvernement américain de construire mille sous-marins.

Il n'a pas borné là ses propositions. Il vient d'écrire à M. Wilson qu'il lui prêterait toute sa fortune, sans intérêts, pour toute la durée des hostilités.

Or, sa fortune s'élève à deux milliards.

\*\*\*

Le commandant des forces allemandes en Livonie vient d'adresser à ses soldats un ordre du jour pour les engager à manger du corbeau.

Il ne craint pas de leur affirmer que « la chair du corbeau est une nourriture substantielle et abondante ». Le commandant des forces allemandes en Livonie n'est pas, peut-on dire, dégoûté. Rien n'est plus mauvais que le corbeau.

Il y a quelques années, la Société d'acclimatation qui, chaque année, offre un déjeuner composé de mets singuliers, servit à ses invités une matelote de serpent python et un pâté de corbeau.

Le serpent python, dans les assiettes, parut une anguille un peu molle et un peu fade, mais digeste.

Quant au corbeau, noir comme du charbon, dur comme du fer, les convives essayèrent vainement de s'en accommoder. Les garçons, narquois, enlevèrent les assiettes pleines et revinrent apportant un filet de bœuf, rouge et tendre, sur quoi les dîneurs soulagés se ruèrent gloutonnement.

Nous avons du bœuf, les Allemands ont du corbeau. A chacun son dû.

LE VEILLEUR.

## Journal d'un Neutre

Un de mes charmes est la pudeur. Essentiellement virile, si j'en crois le romancier français Claude Farrère, en son dernier livre, *Quatorze histoires de soldats*. (Passim.) Honneur aux dames ! Je ne prétends point, quant à moi, leur refuser cette délicatesse de sentiment ; mais j'avoue, sans fausse modestie, que j'en suis hautement doué.

Je la témoigne singulièrement dans l'exercice de la camaraderie, où seul peut être mis en parallèle avec moi le grand poète de l'Amérique, Walt Whitman. Je diffère de lui quant au principe ; car il ne concède point que cette sorte de relation puisse ailleurs être nouée que sur un champ de bataille ; or, étant neutre, je n'ai jamais fréquenté sur les champs de bataille, et je sais bien par mon expérience que là fleur peut éclore en tout autre terrain, notamment celui de la représentation de commerce.

Innombrables sont les confrères que je désigne d'un titre plus doux ; mais ici intervient cette pudeur dont je parlais ci-dessus : j'en garde jalousement le secret. A tel point que, si j'ai fait mention d'un compagnon de table ou de fête au cours de ce *diary*, vous pouvez dire avec certitude : "Bon ! c'est un indifférent !" Si je passe au contraire sous silence, il s'agit d'un ami de cœur. Mais comment alors le lecteur devinerait-il ?

Que de précautions oratoires pour vous introduire le favori ! Jugez par là de cette proportion inverse, dont, par les lignes précédentes, je viens de vous esquisser la loi.

Nul besoin de me relire ! Je suis sûr *a priori* que pas une confiance ne m'est encore échappée relativement à Franklin W.-K. Doodle. C'est lui !

Natif de Chicago, il voyage pour la frigorifiée. Cette radicale différence de nos affectations n'a pu susciter entre nous aucune mésentente. Il dédaigne le colifichet qui est ma partie.

Moi, je répugne à la boucherie ; mais les caractères s'accordent.

L'avantage est que, par égard réciproque, nous ne soufflons mot du *business*, et forcément nous élevant au-dessus du terre-à-terre, nous devons maintenir la conversation dans les régions sereines.

Nonobstant, comme Franklin W.-K. Doodle est — ainsi que moi, grâce à Dieu ! — exempt de toute pédanterie, le ton demeure familier, l'emphase en est bannie. Nous prenons même plaisir à nous chamailler. Jeunesse ! On se taquine, on se houspille : qu'un ami véritable est une douce chose ! (*La Fontaine*.)

Tous ces jours derniers (et c'est pourquoi, rompant avec ma timidité coutumière, je fais ici une tardive allusion au camarade), j'ai regretté spécialement la présence à mes côtés de Franklin W.-K. Doodle. Outre que la ville de Cette (ainsi que je l'ai donné à entendre) offre peu de divertissement à l'étranger de passage, moins encore s'il séjourne, et que toute atténuation de ma solitude eût été bienvenue, quelle occasion de faire tourner Franklin W.-K. Doodle en bourrique ! J'enrageais de la perdre.

Souvenez-vous de ma dernière notation.

— J'ai (disais-je) l'œil fixé sur l'Amérique : que va-t-elle faire ?

Mais le plaisir, à la longue, semble mesquin de se poser à soi-même cette question, fût-ce malicieusement, et d'être en une seule personne l'interrogateur et l'interrogé.

Au lieu que, supposez Franklin W.-K. Doodle résidant à Cette avec moi, vous entendez d'ici cette querelle du matin au soir :

— Holà ! Franklin, ton pays, que va-t-il faire ? Que va-t-il faire, ton président ?

Et les poursuites dans l'escalier de l'hôtel ! Et les cris alternés :

— Rompra ! Rompra pas !

Il a rompu !

Au reçu de la nouvelle, joie sans mélange. Néanmoins, pour la première fois depuis mon arrivée à Cette, je ne regrettais subitement plus l'excellent camarade.

— Si, me disais-je, il était là, je n'aurais plus prétexte à le bourrer ni à lui corner aux oreilles : "Ton pays, que va-t-il faire ? Que va-t-il faire, ton président ?" C'est lui qui aurait le bon bout, et me cornerait : "Eh ! Julius, la Suisse, que va faire la Suisse ?" Je serais bien empêché de répondre.

Cette anxiété s'accrut quand je fus instruit que M. Wilson adressait à tous les neutres un collectif appel. J'étais si désireux de faire la nique à Franklin W.-K. Doodle que je souhaitai des folies. Rupture de la Confédération helvétique et des empires centraux, déclaration de guerre, que sais-je ?

Pondérés sont heureusement les hommes qui gouvernent mon pays. Ils ont fait au président la meilleure réponse, digne et sage. De ceci dois-je convenir ; mais mon enthousiasme d'abord inconsidéré m'était cause de déception après coup, et je me disais toujours :

— Ce n'est plus toi, Schœnzli, qui nargueras Franklin W.-K. Doodle, c'est lui qui te narguerait.

Un grand réconfort me fut apporté, ce matin, par la note suédoise, et je m'empressai d'écrire une longue lettre au camarade pour l'inviter à me dire, par retour du courrier, et avec humour, ce qu'il en pensait.

P. c. c.

Abel HERMANT.

## LA GARE ET LES CASERNES DE CARLSRUHE ont été bombardées par un aviateur français

GUYNEMER REMPORTE SA 31<sup>e</sup> VICTOIRE

CARLSRUHE. — Vue générale prise des jardins du château.

Un avion allemand a été abattu dans la journée d'hier, près de Regniéville-en-Haye, par le tir de nos canons spéciaux.

Dans la nuit du 9 au 10, un de nos avions est allé bombarder la gare et les casernes de Karlsruhe. Les objectifs ont été atteints. Parti à 22 h. 30, l'appareil français était de retour à 2 h. 10, sa mission accomplie.

Des avions allemands ont bombardé, ce matin, la région de Dunkerque et par deux fois, cette nuit et ce matin, la ville d'Amiens. Aucune victime à Dunkerque ; une femme tuée à Amiens.

Des bombes ont été également lancées sur Nancy et sur la région de Pont-Saint-Vincent : une per-

sonne de la population civile a été tuée, quatre blessées. (Officiel.)

Au cours de la nuit dernière, de nombreux bombardements ont été effectués par nos avions, notamment sur les hauts-fourneaux de Rombach et Hagondange, les gares de Meizières et Terquier, les voies ferrées et usines de la vallée de la Sarre où un train a déraillé et a été incendié près de Saint-Ingbert.

Dans la nuit d'hier ont eu lieu de nombreux combats aériens. Deux avions ennemis, dont un triplace, sont tombés dans nos lignes, abattus par nos pilotes, dont le lieutenant Guynemer, qui a ainsi enregistré sa trente et unième victoire. — (Officiel.)

## AU SEUIL DE LA GUERRE

## Washington veut laisser à Berlin l'initiative des hostilités

M. WILSON ATTEND, PATIENT MAIS RÉSOLU, L'ACTE IRRÉPARABLE

## M. Gerard quitte Berlin

M. Gerard a reçu ses passeports, et il est parti hier soir pour Zurich avec tout son personnel. D'autre part, le comte Bernstorff a son sauf-conduit. La rupture entre les Etats-Unis et l'Allemagne est donc pratiquement réalisée : il n'y a plus de moyen d'entretenir la conversation, au moins d'une façon directe, et c'est bien ce qui semble contrarier le gouvernement impérial qui, jusqu'au dernier moment, avait espéré qu'en dépit de la décision du président Wilson on pourrait continuer à causer.

C'est ce calcul qui, pour une large part, avait conduit l'Allemagne à retarder, sous des prétextes divers, le départ de l'ambassadeur américain. Il y a quelques semaines, dans un banquet, à Berlin, M. Gerard déclarait encore que les relations des deux pays n'avaient jamais été meilleures. M. Zimmermann s'est-il flatté de pouvoir cultiver ces bonnes dispositions, qui n'étaient peut-être d'ailleurs que l'expression d'une politesse diplomatique ? En tout cas, il s'y sera pris d'une façon singulière. Garder un ambassadeur comme un véritable otage, jusqu'à ce que l'on sût ce qui était advenu des sujets et des navires allemands aux Etats-Unis, tout en témoignant d'un vif désir de ne pas perdre le contact et de continuer des rapports plus que courtois, c'était une méthode bien allemande. On y reconnaît le procédé de M. de Schoen, restant jusqu'à la dernière minute dans son hôtel de la rue de Lille aux jours décisifs d'août 1914.

Le départ de M. Gerard est donc le signe que le gouvernement impérial renonce à sa tentative de faire revenir le président Wilson sur sa résolution. Il s'efforce cependant de maintenir, au moins par la voie de la presse, les communications entre les deux pays. Les correspondants

grent tous que les milieux officiels allemands leur font part de leur désir de les voir rester à Berlin et continuer à envoyer leurs informations en Amérique afin d'éviter les « rumeurs » et les « malentendus ». En même temps, la Wilhelmstrasse invoque le traité de 1799, d'après lequel, en cas de guerre, la Prusse et les Etats-Unis se sont engagés à laisser, pendant neuf mois, ceux de leurs ressortissants qui ne portent pas les armes vaguer à leurs affaires sur le territoire de chacun des co-contractants. Il est vrai que le traité de 1799 ne prévoyait pas la guerre sous-marine. Si habile que fût un diplomate prussien de l'école de Frédéric, il ne pouvait penser à tout.

La situation entre les Etats-Unis et l'Allemagne est donc tout à fait nette. Il n'y a plus qu'à attendre le torpillage après lequel jouera le *casus belli* défini par M. Wilson. Et ce torpillage décisif ne saurait être évité que par un extraordinaire hasard. Les *Hamburger Nachrichten* écrivaient cyniquement ces jours derniers :

"Avec beaucoup d'opportunité, l'Amirauté allemande a fait coïncider le début de la nouvelle guerre sous-marine avec la délimitation de la zone interdite, au lieu de laisser, comme en 1915, un intervalle de plusieurs semaines entre la mesure et l'exécution. De cette manière nul délai n'a été imparti aux neutres pour introduire des protestations, et les dispositions décrétées pourront être appliquées sans atténuations ni concessions.

C'est donc à dessein que l'Allemagne a placé les neutres en face d'un fait accompli. D'autre part, M. Zimmermann a déclaré : « Nous ne pouvons pas revenir en arrière. » Dans ces conditions, le fait accompli doit se transformer à un moment donné en fait irrémédiable.

quant à l'appréciation de ce caractère irré-

médiable, elle n'appartient évidemment qu'au président Wilson et au gouvernement de l'Union. Un précédent historique nous permettra peut-être d'en entrevoir les conditions.

Le 16 février 1898 (cet anniversaire revendra dans cinq jours), le cuirassé américain le *Maine* sautait en rade de La Havane. Quelle que fût la cause du désastre, elle soulevait une immense indignation aux Etats-Unis. La guerre avec l'Espagne, sur laquelle l'opinion américaine n'était pas unanime encore, devenait inévitable à partir de ce moment-là. On peut prévoir que le jour où, par le fait de l'Allemagne, il se sera produit un événement qui soulèvera la même émotion que la catastrophe du *Maine*, l'état de guerre ne sera plus éloigné.

Jacques BAINVILLE.

PHILADELPHIE, 10 février. — Le conseil des ministres, qui continue de s'occuper très activement du conflit avec l'Allemagne, se réunira cet après-midi, à une heure. Le président Wilson se montre résolu, pour éviter la guerre, à pousser la patience américaine jusqu'à ses extrêmes limites. Seuls, un acte ouvertement hostile ou une série d'outrages pourraient forcer les Etats-Unis à accomplir le geste décisif. Le cabinet annonce que, même le torpillage du *California* et du *Turino*, le canonage des canots de sauvetage de l'*Eaststone* et le fait de retenir l'ambassadeur Gerard n'ont pas constitué, à vrai dire, d'hostilité, mais bien des outrages pouvant ouvrir la série de faits susceptibles d'entraîner la guerre.

Le torpillage de chacun de ces bateaux a pu, d'abord, apparaître comme un casus belli; de plus amples informations ont changé cette manière de voir. Toutefois, il est entendu pour l'avenir que tout attentat, commis au mépris évident du droit des gens contre un navire américain, aura pour effet immédiat d'amener devant le Congrès le président Wilson, qui réclamera un vote de déclaration de guerre. — (Radio.)

NEW-YORK, 10 février. — Le président Wilson procède avec la plus grande prudence dans le conflit avec l'Allemagne. Il est décidé à laisser à celle-ci toute la responsabilité de la guerre. Il fait tout le possible pour écarter les griefs imaginaires que l'Allemagne met en avant pour soutenir des prétentions indéfendables.

La patience du président est critiquée vivement, on le pense bien, dans les milieux conservateurs et républicains. Une certaine indignation se fait jour contre son refus d'armer et de convoier les navires. On l'accuse de s'incliner devant les exigences du blocus allemand et de causer par sa faiblesse des retards considérables dans les services postaux et commerciaux avec l'Europe.

Depuis une semaine d'attente, la tension a plutôt augmenté que diminué. Peu nombreux sont ceux qui croient qu'une deuxième semaine puisse se passer sans que les Etats-Unis soient forcés de prendre la plus importante décision de leur histoire. Quelque limitée que doive être leur participation dans la guerre actuelle, il leur sera, en tout cas, impossible de maintenir leur ancienne position d'isolement.

LONDRES, 10 février. — On mande de New-York au *Daily Express* que M. Wilson, voulant que toute la responsabilité de la guerre repose sur l'Allemagne et que l'Amérique ne puisse pas être soupçonnée de provoquer les hostilités, a ordonné que les équipages des navires allemands soient laissés libres de leurs mouvements.

### L'irritation de la presse

NEW-YORK, 10 février. — Le *New-York World*, organe officieux de la présidence, invite les Américains à se préparer à la guerre prochaine :

« C'est une pure chance si le torpillage du *California* n'a pas constitué l'acte d'hostilité manifeste contre les conséquences duquel le président Wilson avait prémuni l'Allemagne. »

« Il s'est trouvé qu'il n'y avait pas de sujets américains à bord du *California*, mais, évidemment, le commandant du sous-marin n'avait pas pu être instruit de cette circonstance. A vrai dire, il n'y a pas de différence morale entre le cas du *California* et celui du *Lusitania*. »

NEW-YORK, 10 février. — Le *New-York Globe* estime que le refus du gouvernement de Washington de faire convoier le paquebot *Saint-Louis* fait partie de la politique générale que le gouvernement a jugé utile d'observer vis-à-vis de l'Allemagne, qui se résume en ceci : « Washington veut laisser à Berlin l'initiative des hostilités. »

Cette politique n'est pas, sous ce rapport, différente de celle observée par la France avant la déclaration de guerre. Dans son vif désir d'obtenir la paix, la France ordonna aux troupes de se retirer à 10 kilomètres de la frontière, ce qui laissait sans protection tous les Français habitant dans la zone évacuée; mais la France avait jugé que ce sacrifice était nécessaire pour qu'il fût bien établi que la France n'était pas un agresseur. Le président Wilson suit la même politique.

Le *New-York Sun* compare la situation des paquebots américains à celle d'un homme qui, ayant été menacé de mort par un criminel notoire s'il s'aventurait dans la rue, aurait reçu de la

police, à laquelle il demandait protection, la réponse suivante : « Nous ne vous ferons pas accompagner par un policeman, car vous avez incontestablement le droit de circuler sur la voie publique. Naturellement, si vous sortez, le brigand vous tirera dessus, mais pour ce qui est de notre attitude, nous en déciderons après coup. En tout cas, vous pouvez être assuré que nous prendrons des mesures vigoureuses. »

Le *New-York Times* espère que le gouvernement américain ne se soumettra pas au nouvel ordre allemand.

Le *New-York Tribune* dit que le gouvernement américain ne doit pas s'illusionner. L'Allemagne ne changera pas un iota à sa politique sous-marine. Par conséquent, il faut agir, et le premier pas à faire est d'établir sans plus tarder le service militaire obligatoire pour que les Etats-Unis se constituent de fortes armées. « Nous nous trompons, si nous croyons que nous pouvons faire respecter nos droits sans combattre. »

### Les indices significatifs

NEW-YORK, 10 février. — Le *Fatherland*, un des principaux journaux germano-américains, a changé son nom et s'appellera désormais le *New-World*.

LONDRES, 10 février. — On mande de New-York au *Daily Mail* que pendant les quatre derniers jours, 4.700 Austro-Allemands ont, rien qu'à New-York, sollicité leur naturalisation américaine. Des brochures sont distribuées gratuitement pour expliquer aux Allemands comment on devient citoyen américain.

### Le départ de M. Gerard

L'ambassadeur d'Espagne à Berlin a transmis à l'ambassadeur des Etats-Unis à Madrid un radiotélégramme de M. Gerard, demandant à son collègue de retenir pour lui-même et pour sa suite des cabines sur le paquebot espagnol *Alphonse XIII*, partant de Barcelone le 21 février, ou sur le paquebot *Infante-Isabelle*, partant le 25.

BERNE, 10 février. — D'après les dépêches parvenues à Berne cet après-midi, le départ de M. Gerard et du personnel de l'ambassade américaine aurait lieu, ce soir, par Zurich.

### Le retour de Bernstorff

COPENHAGUE, 10 février. — Un arrangement serait fait suivant lequel l'inspection anglaise du vapeur danois *Frederik-VIII*, qui amènera le comte de Bernstorff en Europe, aurait lieu à Halifax et non pas à Kirkwall.

LONDRES, 10 février. — On mande de New-York au *Daily News*, à la date de vendredi :

« Le département d'Etat croit que si le comte de Bernstorff arrive à Berlin avant qu'un acte de propos délibéré ait été perpétré par l'Allemagne, il empêchera les hostilités en exposant la question américaine de telle sorte que des mesures seront prises pour empêcher tout acte pouvant précipiter les événements. »

### Le torpillage du « California »

WASHINGTON, 10 février. — Le département d'Etat déclare officiellement que les enfants O'Donnell étaient sujets anglais et non américains.

LONDRES, 10 février. — Il est confirmé que le *California* a été assailli par deux sous-marins qui l'attaquèrent à bâbord et à tribord. Les Allemands n'ont tenté même pas de sauver les femmes et les enfants.

### Si le « Saint-Louis » est coulé...

NEW-YORK, 10 février. — Le paquebot *Saint-Louis*, complètement armé, ne sera pas peint, comme l'exige insolemment l'Allemagne, et il n'évitera pas la zone dangereuse où opèrent les sous-marins allemands; et si les Allemands le coulent, la guerre suivra certainement.

Telle est l'opinion exprimée ici, hier soir, par de hautes personnalités des sphères gouvernementales.

### Les attentats aux Etats-Unis

NEW-YORK, 10 février. — Un terrible incendie s'est déclaré dans les champs pétrolifères de Bayonne (New-Jersey). Le feu a menacé pendant plusieurs heures deux mille wagons de munitions. On croit à un attentat allemand.

Les agents de la sûreté surveillent la colonie allemande de New-York.

### Le nonce au Chili voyagera sous pavillon pontifical

ROME, 10 février. — La secrétairerie d'Etat du Vatican vient d'informer le gouvernement allemand que Mgr Nicotra, qui vient d'être nommé nonce au Chili, s'est embarqué à bord du navire espagnol *Infanta Isabella*, qui a arboré le drapeau pontifical.

Toutes mesures ont été prises pour que, malgré la menace de guerre sous-marine allemande, le voyage du prélat s'effectue normalement.

On fait observer à ce sujet que, depuis l'ouverture des hostilités, c'est la troisième fois que le drapeau pontifical flotte à bord d'un navire, événement qui ne s'était pas produit depuis 1870.

## La situation militaire

### Reconnaisances et coups de main sur le front occidental et sur le Carso

Sur le front occidental, une lutte d'artillerie violente au nord de Verdun, entre Vacherauville et nos nouvelles positions du bois des Caurières, n'a été suivie d'aucune action d'infanterie, grâce sans doute à la précision de nos tirs de barrage. Pour ne pas avouer leur échec, les Allemands nous l'attribuent en inventant une « tentative d'attaque » d'une compagnie française, qui, naturellement, aurait échoué.

Par contre, ils ne disent rien des divers coups de main que nous avons exécutés en Lorraine, au nord de la forêt de Parroy et près de Bezange, à l'ouest d'Arracourt, ainsi qu'en Champagne, à l'ouest d'Auberive, et qui nous ont permis de ramener des prisonniers.

En Russie et en Roumanie, les opérations sont complètement arrêtées par le froid intense qui rend fort difficile, sinon impossible, la manœuvre du fusil, de la mitrailleuse et du canon.

Les Autrichiens se vantent d'avoir enlevé quelques éléments de tranchées aux Italiens « dans le secteur de Gorizia ». Si une nouvelle aussi vague est exacte, il ne s'agit que d'un de ces coups de main comme il s'en produit quotidiennement sur divers points de notre front. Cependant les symptômes d'activité que donne l'ennemi dans cette région ne doivent pas être négligés, soit qu'on les interprète comme les préliminaires d'une attaque, ou plutôt comme une diversion destinée à masquer d'autres projets qu'il n'y a pas lieu de préciser pour l'instant.

Jean VILLARS.

## COMMUNIQUES OFFICIELS

du SAMEDI 10 FÉVRIER (922<sup>e</sup> jour de la guerre)

14 HEURES.

Au cours de la nuit, nous avons effectué des coups de main sur les postes de l'ennemi à l'ouest d'Auberive et dans les secteurs de Bezanges et de Parroy. Nous avons fait des prisonniers.

La lutte d'artillerie a été violente dans la soirée d'hier sur le front Vacherauville-bois des Caurières. Aucune action d'infanterie.

23 HEURES.

A L'OUEST DE PONT-A-MOUSSON, nous avons réussi un coup de main et ramené dix prisonniers. SUR LES DEUX RIVES DE LA MEUSE, vives actions réciproques d'artillerie. Aucune action d'infanterie.

Canonnade habituelle sur le reste du front.

### Le communiqué belge

Au cours de la nuit, l'infanterie belge a dispersé par le feu un parti allemand qui tentait de s'approcher des tranchées au nord de la MAISON DU PASSEUR. Luttas à coups de bombes au sud de ce point, ainsi qu'au NORD DE HETSAS. Canonnade intermittente en divers points du front.

### Le général Nivelles en Alsace

Mardi dernier, le général Nivelles s'est rendu en Alsace. Il a parcouru les villages du Sundgau, visitant les écoles et recevant les autorités chargées d'administrer le territoire libéré. Partout, il a été accueilli par les populations avec le plus grand enthousiasme.

Avant de quitter la région, le général Nivelles a remis, devant le front des troupes, la cravate de commandeur de la Légion d'honneur à un officier général et à un médecin inspecteur, et un certain nombre de rosettes, de croix et de médailles militaires.

### L'empereur d'Autriche renouvelle son entourage

BERNE, 10 février. — Une dépêche du Bureau de correspondance de Vienne annonce que le prince Montenuova, grand maître de la cour, est relevé de ses fonctions, de même que le directeur du cabinet impérial Schiessel, qui est appelé à siéger à la Chambre des seigneurs, et le premier chambellan, comte Lanskorowsky, qui appartenait à la noblesse de Galicie.

Le prince de Hohenlohe-Schillingfurst devient grand maître de la cour; le comte Berchtold, premier chambellan. Le directeur de la chancellerie de la Chambre des seigneurs Polzer est chargé de la direction de la chancellerie du cabinet impérial.

## UNE COLONNE ANGLAISE inflige une défaite au cheik des Senoussi

LONDRES, 9 février. — Officiel. — Les opérations entreprises dans le désert occidental contre le gros des forces de Sayed-Ahmed, chef des Senoussi, viennent de se terminer par un succès complet.

Le corps principal de l'ennemi ayant été signalé dans l'oasis de Sioua et les oasis voisines, nos troupes le trouvèrent le 4 février juste au sud de Girba, à 15 milles à l'ouest de Sioua, dans une position bien défendue, et l'attaquèrent aussitôt.

Après toute une journée de combat, l'ennemi s'enfuit nuitamment, ayant préalablement incendié ses tentes et détruit une grande quantité de munitions et d'approvisionnements.

Au début de l'action, Sayed-Ahmed, accompagné par Mohamed-Saleh, son commandant en chef, avait quitté Sioua pour Shiyala, à dix milles à l'ouest de Girba.

Nos troupes pénétrèrent le 5 février dans Sioua, évacué par l'ennemi.

Entre temps, une partie de nos troupes détachées dans ce but occupaient, à vingt-quatre milles à l'ouest de Girba, le défilé de Munasib, le seul défilé praticable aux chameaux pour entrer dans Girba et Jarabub.

Elles capturaient un convoi ennemi qui se dirigeait vers l'Est, puis bientôt après surprenaient, dans une embuscade, le groupe principal de l'ennemi fuyant de Girba.

Trouvant le défilé occupé, Sayed-Ahmed, à la tête du corps principal, fut contraint d'abandonner sa route, marchant vers le Sud, et de pénétrer dans le désert privé d'eau.

Ces opérations portent un coup grave à la cause des Senoussi.

Le corps principal a été surpris, battu et contraint à se retirer dans le désert.

Les pertes des Senoussi sont de 200 tués et blessés, dont plusieurs officiers ottomans.

## LE VAINQUEUR DE GRANDCOURT



GÉNÉRAL GOUGH

commandant les troupes britanniques qui se sont emparées de Grandcourt.

## « Un même cœur, un même but »

### Les résultats de la conférence de Pétrograd

PÉTROGRAD, 10 février. — Lord Milner et le général de Castelnau ont reçu, mardi, plusieurs journalistes russes, auxquels ils ont donné des renseignements intéressants sur les questions qui ont été traitées à la conférence des Alliés.

Lord Milner s'est déclaré très satisfait des résultats obtenus en faveur de la cause commune, et que l'on doit l'échange de vues qui s'est produit.

Lord Milner a dit encore : « Si désirable que puisse être la création de l'unité de commandement pour les armées russes et les armées alliées, il semble difficile d'établir un état-major général commun pour les fronts occidental et oriental, en raison de la distance qui les sépare.

« L'idée d'un « front » pour toutes les forces alliées, a ajouté lord Milner, a déjà été réalisée au sujet du haut commandement des armées britannique, française et italienne. »

Au banquet offert en l'honneur des délégués par les membres de la délégation parlementaire russe qui a visité, en 1916, les pays alliés, un orateur a exprimé l'espoir que le front russe, à la suite de la conférence des Alliés qui vient d'être tenue à Pétrograd, entrera en contact plus intime avec le front occidental.

Le général de Castelnau a répondu en portant un toast : « Un même cœur, un même but », a-t-il dit.

Le général français a ajouté que son voyage en Russie lui a donné la plus grande confiance dans la force et la sincérité de nos alliés russes.

## LE TORPILLAGE DU « LORTON »

## Le gouvernement péruvien proteste à Berlin



DOCTEUR JOSÉ PARDO

Président de la République du Pérou

LIMA, 10 février. — Une vive émotion a été causée au Pérou par la nouvelle du torpillage du voilier péruvien *Lorton*, qui se rendait à Bilbao et qui a été coulé à quatre milles du port de Suances dans les eaux espagnoles par un sous-marin allemand portant les couleurs françaises.

M. Delariva Agüero, ministre des Affaires étrangères, a chargé, assure-t-on, le ministre du Pérou à Berlin de protester auprès du gouvernement allemand, et de demander des dommages et intérêts, une indemnité, la réprobation de cet acte et la punition de ses auteurs, le fait de couler un navire neutre dans des eaux neutres, alors que ce navire porte une cargaison destinée à un pays non belligérant et se trouve en dehors de la zone dernièrement déclarée interdite, constituant une violation des règlements internationaux.

## LES ALLEMANDS SE CONDUISENT EN ROUMANIE comme ils se conduisent en Belgique

ZURICH, 10 février. — On mande d'Agram que trois trains remplis de notables roumains — professeurs, députés, publicistes, grands propriétaires — sont arrivés dimanche et lundi derniers dans cette ville, venant de Sgedin et de Novisad.

Les déportés, qui ont été enlevés de Roumanie pour servir d'otages, ont été répartis entre plusieurs camps de concentration de la région de Sissak. Ils sont traités avec la plus extrême sévérité, à peine nourris et dépourvus de tout.

### LA CONDAMNATION DU GÉNÉRAL SOCECU

JASSY, 10 février. — L'Officiel publie la mise à la retraite d'office de MM. Mavrocordato et Mano Bisoski, ministres plénipotentiaires roumains, pour le motif suivant : « Sont restés en territoire ennemi, malgré l'ordre de suivre le gouvernement à Jassy. »

En outre, le général Socecu a été traduit devant un conseil de guerre pour répondre d'actes de son commandement lors de la bataille de l'Argès. Le conseil l'a condamné à 5 ans de travaux forcés et à la dégradation militaire.

Ces mesures énergiques du gouvernement donnent satisfaction à l'opinion publique.

Par cette condamnation du général Socecu, le gouvernement roumain prouve qu'il lui attribue la responsabilité de la perte de la bataille d'Argès. On savait, dans les cercles officiels français, que cette bataille, au lieu de se terminer par une éclatante défaite des Allemands, comme tout le laissait prévoir, avait été soudainement compromise, au troisième jour, par le recul inexplicable de la division du général Socecu.]

## En Hollande aussi, la vie est trop chère

### IL EN RÉSULTE QUELQUES ÉMEUTES

ROTTERDAM, 10 février. — A la suite des tentatives de pillage des épiceries et des boutiques de denrées, toute la police d'Amsterdam a été mobilisée jeudi dernier. Des soldats montent la garde devant les magasins de réserve de pain, sur les quais. On craint des troubles sérieux aujourd'hui à Amsterdam et à Rotterdam. Par suite de la gelée, il n'y a pas de pommes de terre mangeables.

LONDRES, 10 février. — D'après le correspondant du Times à Rotterdam, les désordres ont continué hier à Amsterdam et se sont généralisés. Il ne faut cependant pas exagérer leur importance ; ils ne sont dus qu'à la crise alimentaire aggravée par le froid. Il n'y a pas de combustible et il n'existe que 10 % du stock normal de pommes de terre. Beaucoup de magasins de denrées ont été pillés.

## LES TORPILLAGES

### Les navires scandinaves ne sont pas épargnés

MADRID, 10 février. — Le vapeur de pêche *Mamela* arrivé hier à Saint-Sébastien avait à bord quatre naufragés du navire anglais *Davntless* (3.000 tonnes) commandé par le capitaine Drap, torpillé dans l'Océan Atlantique. L'équipage de ce steamer s'était réfugié dans deux barques, l'une comprenant dix-huit hommes et le capitaine, l'autre quatre hommes, ceux-là mêmes qui ont été recueillis par le *Mamela* arrivé hier et qui sont sans nouvelles du reste de l'équipage.

Le canot ayant chaviré, ce qui avait causé la perte des vivres, les naufragés, pendant cinq jours, ne prirent que de l'eau de mer pour tout aliment. Ce sont trois Anglais et un Américain de couleur. Ils sont entrés à l'hôpital, en raison de l'état lamentable dans lequel ils sont arrivés.

MADRID, 10 février. — On annonce que dix-huit hommes et le capitaine du *Davntless* sont également arrivés dans la nuit à Saint-Sébastien. (Radio.)

LONDRES, 10 février. — Le Lloyd annonce que le voilier norvégien *Storskog* et le vapeur anglais *Mantola* ont été coulés par un sous-marin.

Le vapeur norvégien *Solbakken* aurait été coulé. Un homme serait noyé, un autre mort de froid.

Le vapeur anglais *Lullington* a été coulé. L'équipage a été débarqué.

### LE CAS DU « GAMMA »

GENÈVE, 10 février. — Un échange de vues a eu lieu entre le gouvernement allemand et le gouvernement hollandais sur le cas du *Gamma*. Le gouvernement allemand a promis d'ouvrir une enquête dès la rentrée du sous-marin intéressé.

## Les idées du nouveau chef de la marine italienne

MILAN, 10 février. — Le *Corriere della Sera* dit que l'amiral Thaon de Revel, quand il remplissait les fonctions de chef d'état-major de la flotte de guerre jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 1915 a eu ce mérite, que seule la preuve lente des faits pouvait révéler à tout le monde, de prévoir les formes nouvelles de la guerre



AMIRAL THAON DE REVEL

maritime, les nouvelles tâches puissantes, secrètes et indispensables de la flotte

Il a conseillé un développement toujours plus grand du navire léger. Il demanda la construction de nombreux sous-marins. Il aurait voulu qu'on donnât une plus grande impulsion à l'hydro-aviation.

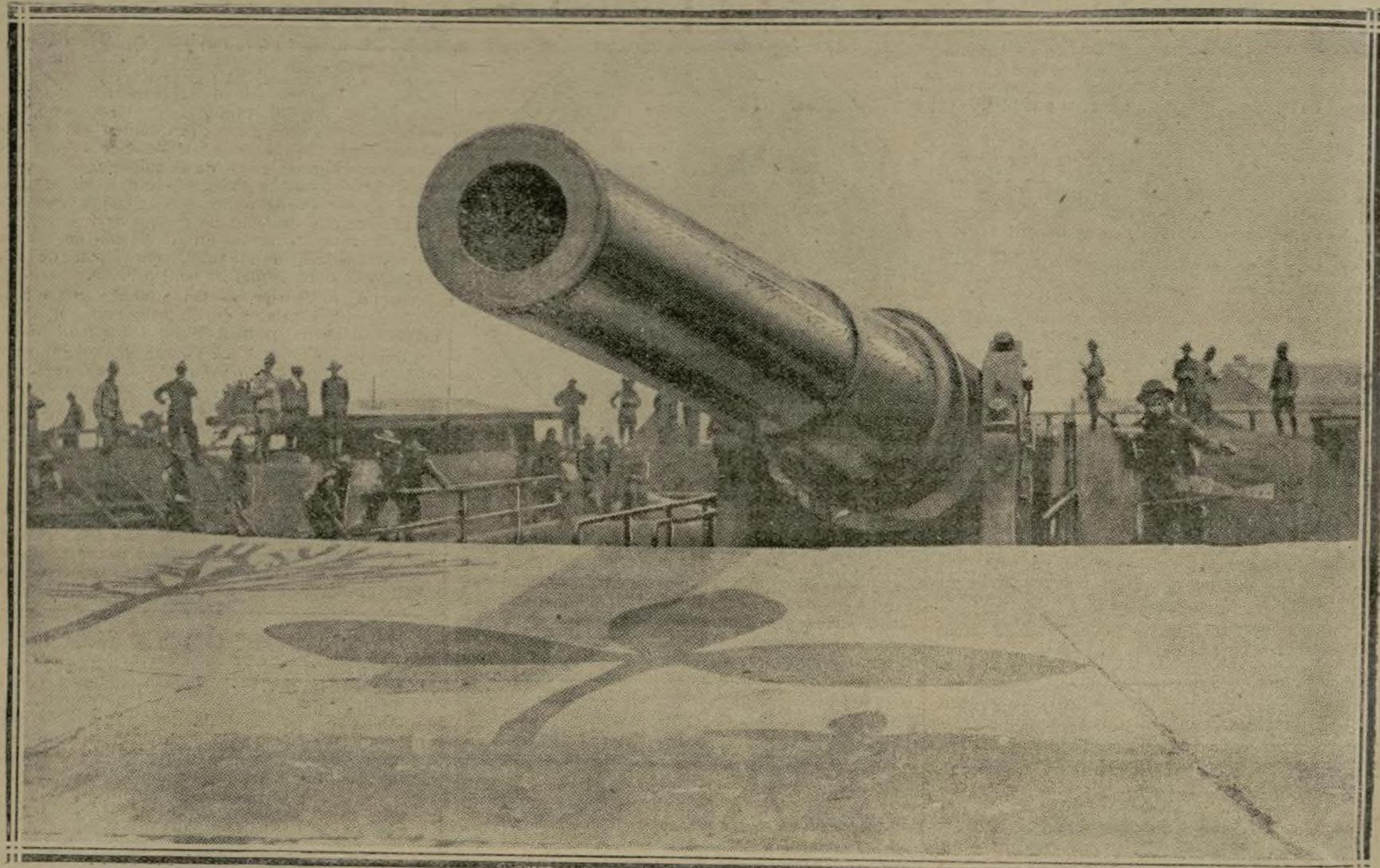
Au début des hostilités, il avait indiqué des dispositions qui confirment l'idée précise qu'il s'était faite de la guerre maritime ; mais alors il était encore un solitaire dans ses prévisions, et l'espoir d'une guerre définie par de grands coups d'escadres de bataille dominait dans le pays, dans le gouvernement et dans la marine elle-même. Aussi la *Tribuna* de Rome écrit-elle que le rappel de l'amiral Thaon de Revel à une charge qu'il avait déjà occupée constitue la reconnaissance implicite de ceci : que ses plans, ses méthodes, son organisation des premiers mois de la guerre ont reçu la sanction des événements.

## LA REVISION DES EXEMPTÉS ET RÉFORMÉS

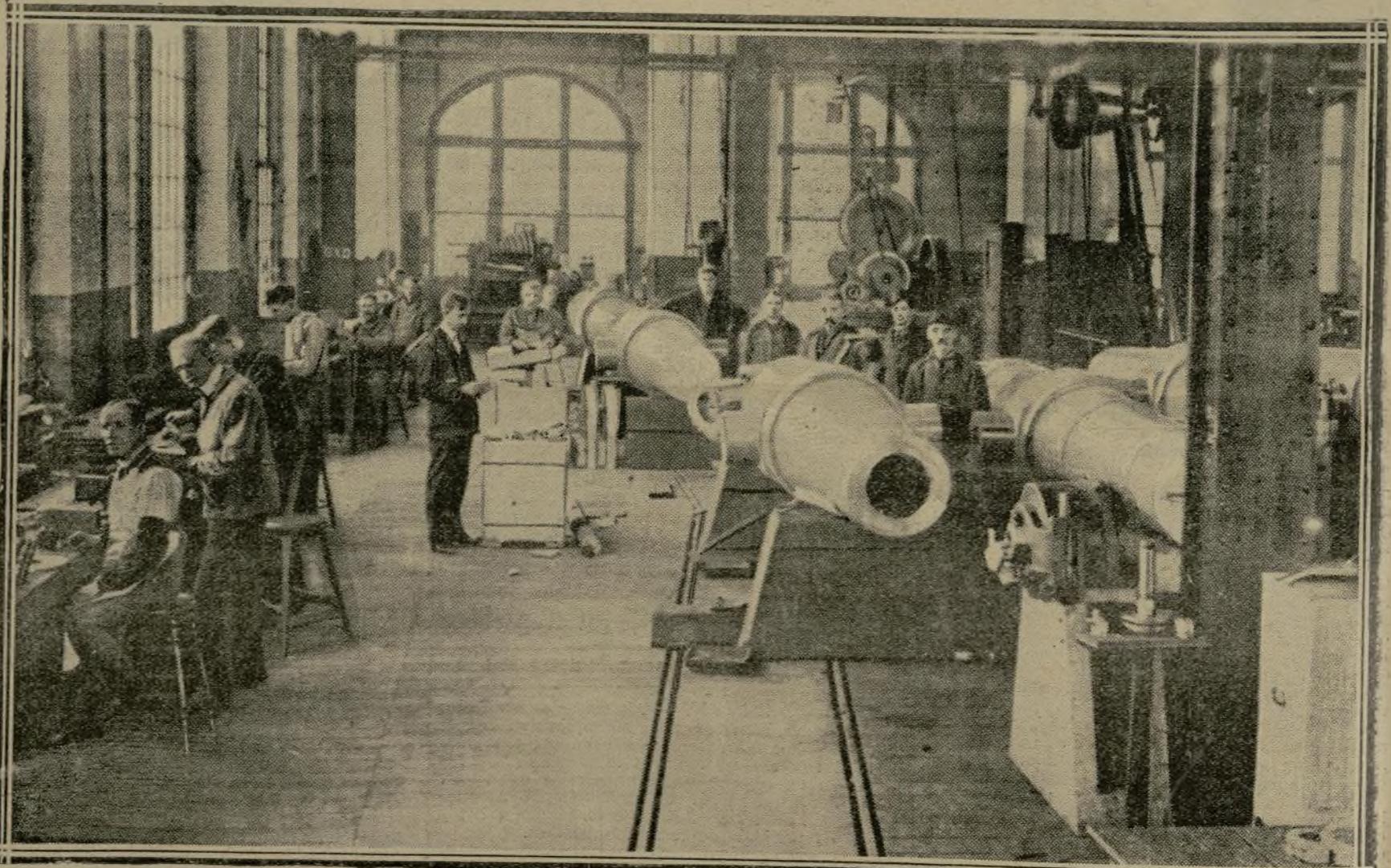
La commission sénatoriale de l'armée a continué, hier, l'examen du projet de loi relatif à la revision des exemptés et réformés. On pense que le projet pourra être voté dans le courant de la semaine par la Haute-Assemblée. Si, comme il est probable, le Sénat adopte sans modification le texte de la Chambre, la loi pourra donc être promulguée vers le 15 février.

La documentation sur la guerre, la plus complète, la plus exacte, est fournie par la collection d'Excelsior. Demander conditions spéciales à nos bureaux.

# L'Amérique prend des précautions : New-York est mis en état de défense



PIÈCE DE DOUZE POUCES EN PLACE AU FORT WRIGHT, DANS L'ÉTAT DE NEW-YORK



CANONS DE DOUZE POUCES DESTINES A LA DEFENSE DES COTES, A L'ACHEVEMENT DANS UNE USINE

Au moment où le torpillage sans avertissement du « California » met les Etats-Unis plus encore au bord de la guerre, des mesures de précaution sont prises pour la défense du

littoral. Tous les canons de six pouces disponibles à West-Point ont été envoyés à New-York pour les forts qui défendent la ville. La côte est gardée par des ouvrages fortifiés.

Les

La

fa

BEN  
l'Alle  
comme  
grava

Le g  
que le  
tuent  
cifique  
intern  
d'Etat  
ports  
sent  
ment  
mière  
Si mé  
franc  
blocu  
se tro  
le plu  
nale.

Le  
de l'e  
sures  
bellig  
et les  
tre lit  
trouv  
vaine

Dar  
d'aut  
qu'en

Le  
de pr  
ves c  
impé  
léser  
cipes  
partie  
raitra  
ce tou  
les m  
alliés  
ou de  
ral n  
fasse  
mesu  
suiss  
pouri  
de la

La  
austr

La

BEN  
Conse  
ment  
nilit  
Le  
la no

» L  
du pr  
toute  
par l  
taine  
le th

» C  
tion  
anno  
son a  
de d  
épen  
son  
partie  
impé  
ral s  
ves  
impé  
porte  
par  
en p  
résen  
effect  
vail  
et se  
sants

# DERNIÈRE HEURE

## Les neutres sont unanimes pour ne pas accepter le blocus allemand

**La Suisse proteste énergiquement et fait par avance toutes les réserves que de droit.**

BERNE, 10 février. — Dans sa réponse à la note de l'Allemagne, le Conseil fédéral, après avoir rappelé la communication du gouvernement allemand sur l'aggravation de la guerre maritime, déclare :

Le gouvernement impérial ne saurait méconnaître que les mesures annoncées par ce mémoire constituent une grave atteinte au droit du commerce pacifique qui, conformément aux principes du droit international, appartient à la Suisse en sa qualité d'Etat neutre. En fait, le blocus de presque tous les ports susceptibles d'être utilisés par la Suisse présente un danger sérieux pour notre approvisionnement en denrées alimentaires et en matières premières, ainsi que pour nos exportations d'outre-mer. Si même, d'entente amicale avec le gouvernement français, l'utilisation du port de Cette excepté du blocus est rendue possible, les transports maritimes se trouvent restreints dans une mesure qui porte le plus sensible préjudice à notre économie nationale.

Le blocus maritime décrété par le gouvernement de l'empire allemand fait suite à une série de mesures prises durant la guerre par les deux partis belligérants en contradiction avec le droit des gens et les accords internationaux, par lesquelles notre liberté d'action en matière économique s'est déjà trouvée restreinte et contre lesquelles nous avons vainement élevé la voix.

Dans de semblables circonstances, ce blocus est d'autant plus pressant et plus lourd de conséquences.

Le Conseil fédéral se voit dès lors dans l'obligation de protester énergiquement et de faire toutes réserves contre le blocus annoncé par le gouvernement impérial et sa réalisation, pour autant que celle-ci léserait les droits reconnus aux neutres par les principes généraux de droit international, pour le cas en particulier où l'application effective du blocus paraîtrait incomplète. Le Conseil fédéral fait par avance toutes les réserves que de droit s'il arrivait que les moyens mis en œuvre par l'Allemagne et ses alliés vouassent à la destruction des ressortissants ou des propriétés suisses ; au reste, le Conseil fédéral ne doute pas que le gouvernement de l'Empire fasse tout le nécessaire à l'effet d'assurer dans la mesure du possible la sécurité des ressortissants suisses et d'éviter les conséquences pénibles qui pourraient naître du blocus pour la vie économique de la Suisse.

La même note a été adressée au gouvernement austro-hongrois.

## La réponse de la Suisse à M. Wilson

BERNE, 10 février. — Par une note du 9 février, le Conseil fédéral a porté à la connaissance du gouvernement des Etats-Unis d'Amérique sa détermination définitive à l'endroit du blocus annoncé par l'Allemagne. Le Conseil fédéral, après avoir rappelé le contenu de la note précédente, s'exprime comme suit :

« Le Conseil fédéral doit encore attirer l'attention du président Wilson sur la situation géographique toute particulière de la Suisse, entièrement entourée par les Etats belligérants et qui deviendrait certainement, si tôt qu'elle serait sortie de la neutralité, le théâtre d'une guerre générale. »

« Quelque pénible que puisse devenir la situation économique de la Suisse, en raison du blocus annoncé et quelle que soit la mesure dans laquelle son application effective pourrait léser les principes de droit international, le Conseil fédéral ne peut cependant se déterminer à suivre le président Wilson dans les démarches que la situation de fait particulière lui a dictées à l'endroit du gouvernement impérial allemand. En conséquence, le Conseil fédéral s'en est tenu à protester et à faire toutes réserves contre le blocus annoncé par le gouvernement impérial et sa réalisation, pour autant que celle-ci porterait atteinte aux droits reconnus aux neutres par les principes généraux du droit international ; en particulier, le Conseil fédéral a fait toutes les réserves que de droit dans le cas où l'application effective du blocus paraîtrait incomplète et s'il arrivait que les moyens mis en œuvre par l'Allemagne et ses alliés vouassent à la destruction des ressortissants ou des propriétés suisses. »

**Le Brésil, le Chili et l'Uruguay mettent l'Allemagne en face de ses responsabilités.**

RIO-DE-JANEIRO, 10 février. — Voici le texte officiel de la réponse du Brésil à la note allemande qui a été présentée à Berlin par le ministre du Brésil : cette réponse rappelle d'abord le contenu de la note allemande, et poursuit :

« La lettre de Votre Excellence dit encore que le gouvernement allemand, ayant confiance dans la juste appréciation que le gouvernement du Brésil fera des moyens de guerre que l'Allemagne est forcée de prendre à cause des circonstances actuelles, espère que les bateaux brésiliens seront avertis du danger qu'ils courraient s'ils naviguaient dans les zones interdites, de même les passagers et les marchandises qui se trouveraient à bord de tout autre bateau de commerce neutre ou non. »

« Je viens de recevoir l'ordre de porter à la connaissance de Votre Excellence que le gouvernement fédéral a le plus grand désir de ne pas voir modifiée jusqu'à la fin de la guerre actuelle la situation d'abstention que lui a créée l'observance rigoureuse des règles de neutralité qu'il s'est imposées depuis le commencement des hostilités des nations amies actuellement en guerre. Mon gouvernement a toujours agi ainsi tout en se réservant le droit qui lui appartient, et dont il a toujours usé, de réclamer dans les cas concrets où les intérêts brésiliens se trouvent en jeu. »

« La communication inattendue que nous venons de recevoir d'un blocus de grande étendue des pays avec lesquels le Brésil est en relations économiques et continuellement en rapport avec la navigation étrangère et brésilienne, a produit une profonde impression, justifiée par la menace imminente qu'elle contient du sacrifice injuste de vies, de la destruction de la propriété, de la perturbation complète des transactions commerciales. »

« Dans de telles circonstances, et en observant toujours invariablement les mêmes principes, le gouvernement brésilien, après avoir examiné la teneur de la note allemande, déclare qu'il ne peut accepter comme effectif le blocus qui vient d'être subitement décrété par le gouvernement impérial, parce que, à cause des moyens employés pour réaliser ce blocus, l'étendue des zones interdites étant demeurée, à cause de l'absence de toute restriction, y compris le manque d'avis préalable aux bateaux menacés même neutres et en raison de l'usage annoncé de n'importe quels moyens militaires de destruction, un tel blocus ne serait ni régulier, ni effectif, et serait contraire aux principes du droit et des clauses conventionnelles établies pour les opérations militaires de cette nature. »

« Pour ces raisons, le gouvernement brésilien, malgré son sincère et vif désir d'éviter toute divergence avec les nations amies actuellement en guerre, croit qu'il est de son devoir de protester contre ce blocus, comme effectivement il proteste et, par conséquent, de laisser entièrement au gouvernement impérial allemand la responsabilité de tous les faits où se trouveront mêlés des citoyens, des marchandises ou des bateaux brésiliens, dès qu'on aura constaté le mépris des principes reconnus du droit international ou des conventions signées par le Brésil et l'Allemagne. »

### LA NOTE DU CHILI

SANTIAGO-DE-CHILI, 8 février. — La réponse officielle du Chili à la note allemande dit :

« Une semblable mesure à la signification d'une restriction aux droits des neutres, que le Chili ne peut accepter, parce qu'elle est contraire aux principes depuis longtemps sacrés dont bénéficient les pays étrangers aux conflits armés. »

L'acceptation par le Chili de la mesure prise l'éloignerait de la ligne de stricte neutralité suivie pendant le conflit ; en conséquence, le Chili réserve sa liberté d'action pour réclamer le respect de ses intérêts au moment où sera exécuté n'importe quel acte hostile contre ses intérêts. »

### LA NOTE DE L'URUGUAY

MONTEVIDEO, 10 février. — La note de l'Uruguay répondant à l'Allemagne dit que les mesures allemandes, contraires aux anciennes règles du blocus, ont la signification virtuelle d'une menace pour la navigation entre l'Uruguay et l'Europe.

L'Uruguay présente les observations les plus fermes pour la défense de ses intérêts menacés et des principes du droit international.

La note cite à l'appui l'opinion du professeur allemand Heffter et rappelle l'article 5 de la convention de La Haye de 1907.

## L'ennemi, harcelé sur le front britannique, essaye en vain de réagir

(COMMUNIQUÉ OFFICIEL)

L'ennemi a attaqué, la nuit dernière, à la suite d'un violent bombardement, nos nouvelles positions à l'est de Sully-Sailliset. Il a été partout repoussé, et nous avons intégralement maintenu notre ligne. Des tentatives de raids effectuées au cours de la nuit, au sud-est de Neuville-Saint-Vaast, à l'est de Vermelle et au sud de Neuve-Chapelle ont échoué avec des pertes importantes pour l'assaillant qui a laissé un certain nombre de prisonniers entre nos mains.

Un de nos détachements a pénétré dans les lignes ennemies, à l'est de Neuville-Saint-Vaast, détruisant un emplacement bétonné de mitrailleuse sans éprouver aucune perte.

Nous avons exécuté avec succès, cet après-midi, un coup de main en face de Givenchy, et fait vingt-cinq prisonniers, dont un officier.

Trente-huit prisonniers, dont deux officiers, sont tombés entre nos mains au cours des dernières vingt-quatre heures.

Activité des deux artilleries au nord de la Somme, dans la région de Serre et le secteur d'Ypres.

Quatre explosions ont été provoquées par notre feu dans les lignes allemandes.

Hier, nos aviateurs ont jeté des bombes sur un certain nombre de points d'importance militaire et occasionné de graves dégâts à un aérodrome. Un appareil ennemi a été détruit au cours d'un combat, un autre abattu par nos canons spéciaux.

### LE COMMUNIQUÉ RUSSE

PETROGRAD, 10 février. — Communiqué du grand état-major :

FRONT OCCIDENTAL. — Fusillades et reconnaissances d'éclaireurs.

FRONT ROUMAIN. — Il n'est rien survenu d'important.

FRONT DU CAUCASE. — Aucun changement.

### LE COMMUNIQUÉ ITALIEN

ROME, 10 février. — (Commandement suprême) : Sur tout le théâtre des opérations, actions habituelles de l'artillerie et activité de nos détachements en reconnaissance.

Sur le Carso, dans la nuit du 8 au 9 février, un de nos détachements a occupé, par une action de surprise, une colline se trouvant devant le front, mettant en fuite le poste ennemi et faisant quelques prisonniers.

### Raids d'aviateurs anglais

LONDRES, 10 février. — L'Amirauté communique la note suivante :

« Au cours de l'après-midi d'hier, nos avions ont effectué une attaque contre l'aérodrome de Ghistelles. »

« Ils ont jeté un nombre important de bombes, dont on a pu observer l'explosion sur l'objectif visé. »

« Tous les pilotes sont rentrés saufs à leur base, avec leurs appareils indemnes. »

AMSTERDAM, 10 février. — Le Telegraaf apprend de la frontière que, vers cinq heures et demie, hier soir, une escadrille d'avions a attaqué Zeebrugge ; le nombre des avions n'a pu être connu à cause de l'obscurité.

Les avions ont été violemment bombardés : trois cents obus au moins ont été tirés contre eux.

### LE PAQUEBOT « MANTOLA » COULÉ

LONDRES, 10 février. — Le Lloyd annonce que le paquebot Mantola, appartenant à la British India Steam Navigation Company, a été coulé.

Ce navire, qui jaugeait 8.500 tonnes, avait été construit à Glasgow en 1916.

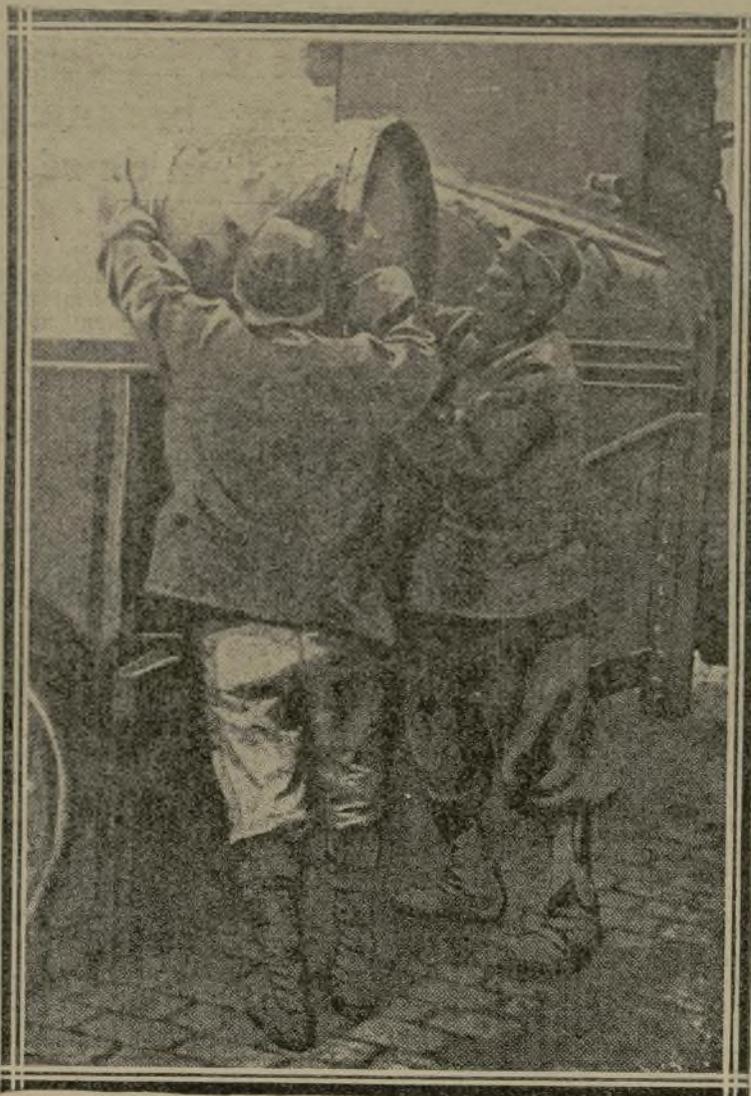
Tous les passagers du Mantola ont été sauvés, mais sept hommes de l'équipage sont manquants.

Le Lloyd annonce également la perte du vapeur Beechtree.

### M. STURMER A COPENHAGUE

LONDRES, 10 février. — Suivant une dépêche de Copenhague, M. Sturmer, ancien président du Conseil de Russie, aurait quitté Petrograd et se trouverait en ce moment dans la capitale danoise.

## Des Kabyles, des soldats et des femmes enlèvent les ordures à Paris



KABYLES VIDANT UNE POUBELLE



CAMION MILITAIRE ENLEVANT LES ORDURES



DES FEMMES ONT ÉTÉ EMPLOYÉES HIER A RACLER LA GLACE ET BALAYER LA NEIGE

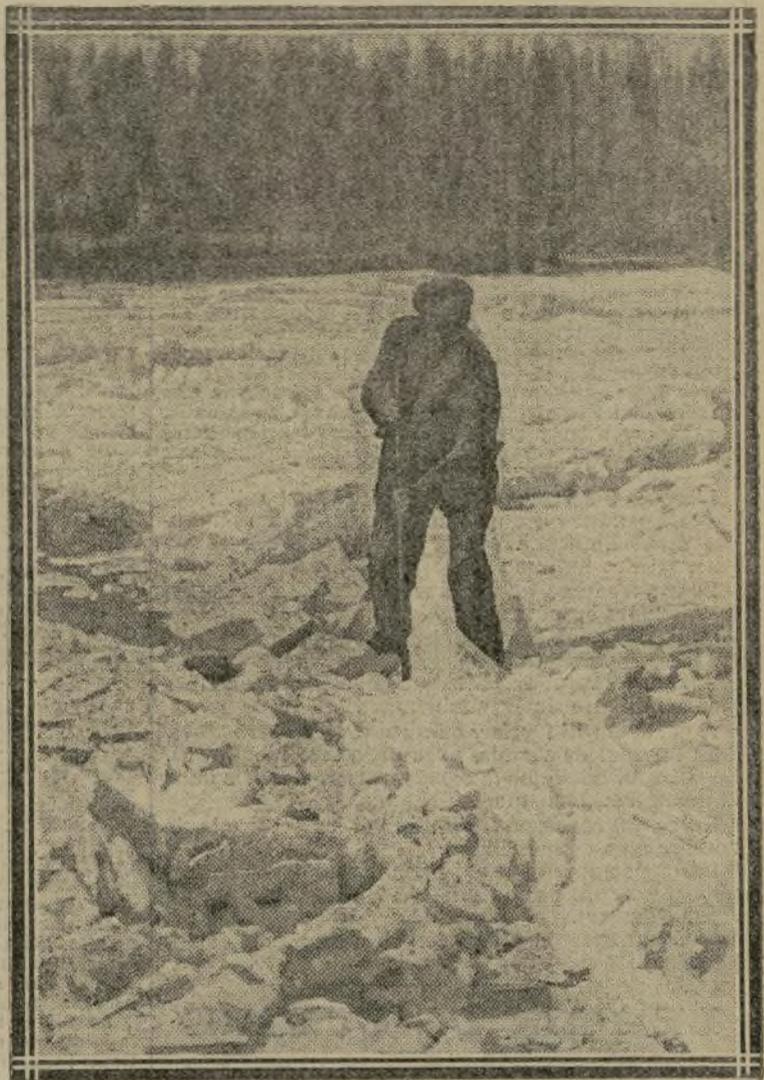
Pour faciliter l'enlèvement des ordures ménagères et de la neige à Paris, on a fait appel à de nouveaux Kabyles. Le nombre de ceux-ci a été porté de 170 à 240 et des camions

militaires emportent rapidement le contenu des poubelles. De plus, de nombreuses femmes ont été engagées pour débarrasser les rues de la neige glacée qui s'y trouvait encore.

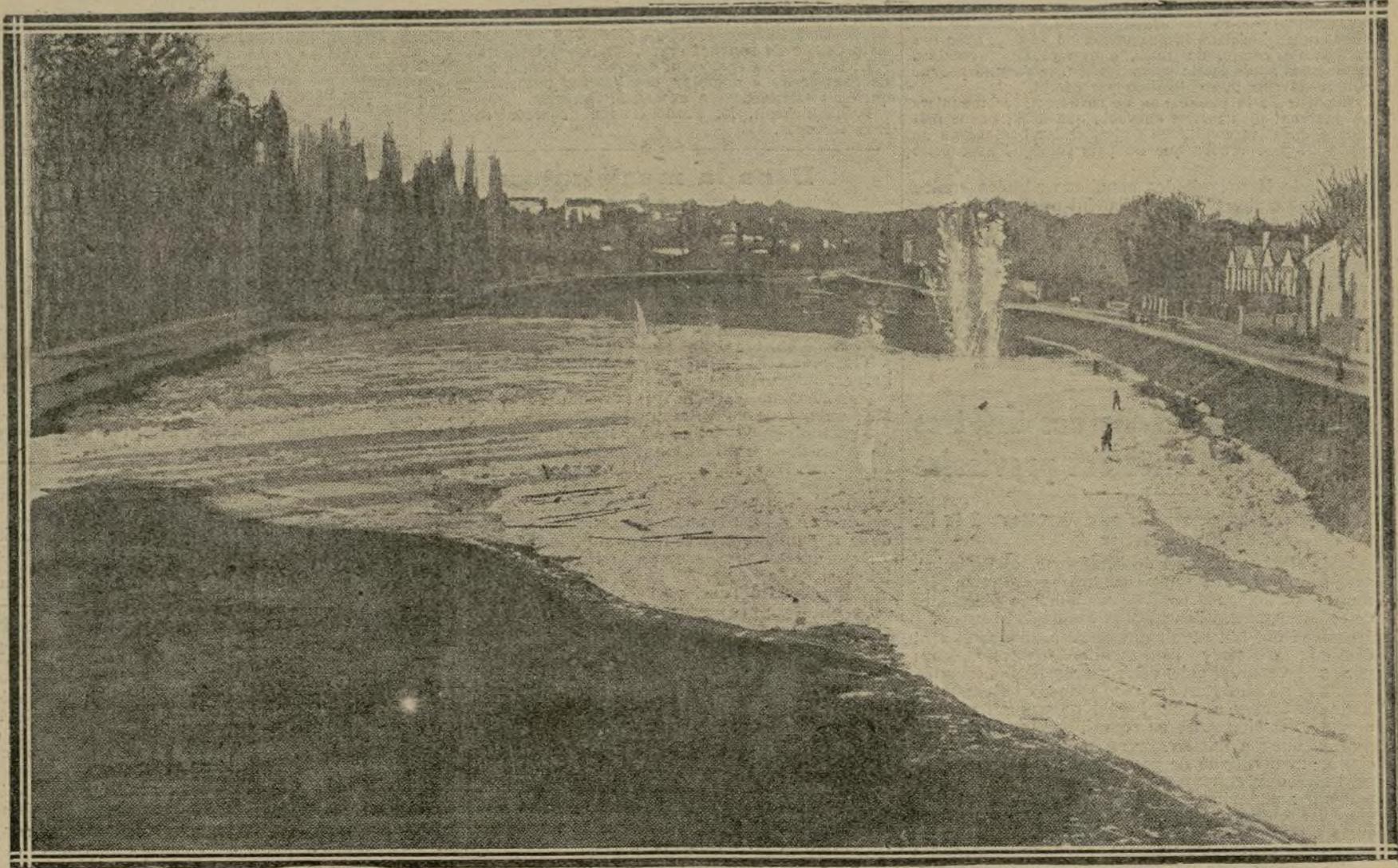
## Pour éviter la débâcle de la Marne on fait sauter la glace à la dynamite



LE MORCELLEMENT DES GLAÇONS A LA PERCHE



DYNAMITEUR FORANT UN TROU



LA QUINTUPLE EXPLOSION DE DYNAMITE D'HIER AU BARRAGE DE JOINVILLE

La Marne a été partiellement gelée, notamment au barrage de Joinville. Le morcellement des glaces à coups de perche n'ayant pas donné des résultats suffisants, le service des

ponts et chaussées, craignant les dégâts de la débâcle, a fait hier un essai. Des trous ayant été forés dans la glace on y a placé des cartouches de dynamite. Voici les explosions.

## LES DEUX PLATS

Un arrêté du préfet de police fixe définitivement les nouveaux menus

M. Herriot a adressé hier, aux préfets, la circulaire suivante :

A la suite des mesures prises par l'arrêté ministériel, publié au *Journal officiel* du 26 janvier 1917, en vue d'économiser les denrées alimentaires, mon administration a été saisie de diverses propositions qui lui ont été présentées, tant par les autorités que par les corporations intéressées. Certaines de ces propositions paraissant mieux correspondre au but d'économie poursuivi par le gouvernement, j'ai cru devoir en faire état.

Je vous invite donc à prendre, d'urgence, pour qu'il soit applicable à dater du 15 février prochain, un arrêté préfectoral reproduisant les articles insérés dans l'arrêté ministériel précité, en y introduisant les additions annexées à la présente circulaire.

Je vous rappelle que, en cas où des infractions aux mesures édictées viendraient à se produire, vous aurez à examiner s'il n'y aurait pas lieu de supprimer temporairement aux contrevenants toute participation aux distributions de sucre.

L'article 8 se trouve modifié ainsi qu'il suit :

1° Un potage ou un hors d'œuvre (les hors d'œuvre étant limités à quatre sortes), ou des escargots, ou des huîtres ;

2° Un fromage et un dessert (fruits, confitures, marmelades ou pâtisseries).

Conformément aux indications qui précèdent, M. Laurent, préfet de police, a signé, hier soir, une ordonnance reproduisant les dispositions arrêtées par le ministre du Ravitaillement.

A partir du 15 février, on aura droit à deux plats, dont un seul de viande, avec garniture facultative. Le poisson, ainsi que la salade, seront compris dans la même catégorie que les légumes.

En ce qui concerne les huîtres et les escargots, le nombre n'en est pas limité.

Les consommateurs qui ne mangeront pas de fromage ne seront pas autorisés à le remplacer par un second dessert.

L'ordonnance du préfet de police sera publiée aujourd'hui.

## LE PAIN DE GUERRE

Afin de maintenir le pain, dans toute la France, à un prix normal et en quantité suffisante, M. Herriot vient de déposer au Parlement un projet de loi dont voici l'article premier :

Dès la promulgation de la présente loi, le pain, mis en vente, pourra être fabriqué avec de la farine de froment mélangée, dans la proportion de 15 0/0, avec des farines de seigle, de maïs, d'orge et de féverolles. Deux mois après la promulgation, la faculté prévue pourra devenir une obligation par décret.

A partir de la publication de ce décret, les meuniers ne pourront plus mettre en vente que de la farine mélangée dans les conditions fixées, et les boulangers ne pourront plus vendre que du pain fabriqué avec cette farine.

L'article II prévoit des sanctions pénales contre les délinquants, peines également applicables :

1° A ceux qui auront mis en vente ou vendu une farine de froment autre que la farine entière, c'est-à-dire une farine contenant tous les éléments du blé, hormis le son et les corps étrangers, sous réserve des mélanges autorisés à l'article premier ;

2° A ceux qui se seront rendus coupables de gaspillage de pain propre à la consommation humaine ;

3° A ceux qui auraient employé, pour la distillerie, du froment en grain propre à la mouture, qu'il soit pur ou mélangé à d'autres céréales.

## Le nouveau régime des théâtres serait essentiellement provisoire

Toute liberté serait rendue aux directeurs à la fin de février

MM. Malvy, ministre de l'Intérieur, et Dalimier, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, ont reçu, hier matin, les délégués de l'Association des directeurs de théâtres, MM. Franck, Max Maurey et Duplay.

Ceux-ci ont fait savoir que leurs collègues étaient désireux d'obtenir l'autorisation d'ouvrir leurs portes le vendredi soir, cette représentation supplémentaire n'entraînant aucune dépense de chauffage ; mais M. Malvy a déclaré qu'il ne pouvait revenir sur une décision prise en conseil des ministres.

M. Franck a fait savoir au ministre que l'Association avait décidé de payer : une journée supplémentaire aux employés gagnant au plus 10 francs par jour ; aux artistes gagnant 10 francs, six cachets pour les cinq représentations hebdomadaires ; cachets pleins pour les cinq représentations aux artistes ne gagnant pas 50 francs, et, pour les grandes vedettes, paiement aux conditions de l'engagement, sans modifications.

En renouvelant sa promesse de compléter l'effort des directeurs, M. Malvy a laissé entendre aux délégués que l'interdiction de jouer tous les jours serait sans doute levée dès le 1<sup>er</sup> mars, c'est-à-dire lorsque sera remise en vigueur la loi Honorat, relative à l'avance de l'heure légale.

## TRIBUNAUX

### L'administration des biens ottomans devant le tribunal des référés

Une Française, Mme veuve Héliot, avait vendu, quelques mois avant la guerre, moyennant 100.000 francs, l'hôtel meublé qu'elle exploitait dans l'immeuble dont elle est propriétaire, rue de l'Ecluse, à un nommé Belma, dont la nationalité était alors incertaine. En outre, celui-ci devait acquitter un loyer annuel de 12.000 francs.

Lorsque survinrent les hostilités, M. Belma cessa de payer et son loyer et les billets souscrits. Puis, invoquant le moratorium, il obtint de Mme Héliot qu'elle signât une convention aux termes de laquelle il ne serait tenu, jusqu'à la fin des hostilités, à ne verser à celle-ci que la somme de 1.000 francs par mois.

Sur ces entrefaites, il fut établi que M. Belma était sujet ottoman. Il fut envoyé dans un camp de concentration, d'où il ne sortit que pour être expulsé. Mme Héliot obtint du président Monier, alors juge des référés, la nomination d'un administrateur qui la choisit comme gérante du fonds.

De Barcelone, où il reside actuellement, M. Belma prétendait obtenir de M. Servin, juge actuel des référés, une décision écartant M. Pellegrin administrateur, et lui accordant de placer à la tête du fonds de commerce un gérant de son choix.

Le président Servin, après avoir entendu M. Longuet, député, pour l'Ottoman, et M. Pierre Prod'homme, pour Mme Héliot, a rejeté la demande, estimant que les intérêts de M. Belma étaient parfaitement sauvegardés par l'administrateur désigné.

### Filleul indigne

Henri Tournaud, vingt-cinq ans, du 1<sup>er</sup> régiment d'artillerie, était condamné pour désertion, le 9 octobre 1915, à cinq ans de travaux publics. Grâce au sursis, Tournaud fut renvoyé au front. Déserteur à nouveau, en avril dernier, il venait se réfugier à Paris, arborant les galons de lieutenant, la croix de la Légion d'honneur et la croix de guerre avec trois palmes.

C'est ainsi que le séduisant officier se fit accueillir par une jeune marraine dont il demanda la main. Quelques jours plus tard, le contrat signé, le mariage allait être célébré. Mais la fiancée apprit que galons, croix et palmes étaient usurpés.

La déception fut cruelle et d'autant plus amère qu'elle avait imprudemment confié au faux officier une somme de 3.000 francs et des bijoux qui devaient lui permettre d'obtenir un poste important dans les services automobiles.

Le filleul indigne était donc poursuivi, hier, devant la huitième chambre correctionnelle pour escroquerie. Coût : dix-huit mois d'emprisonnement.

## INFORMATIONS JUDICIAIRES

### L'affaire de la banque Siméoni

M. Pradet-Balade, juge d'instruction, a procédé, hier, au premier interrogatoire du prince de Broglie-Revel, en présence de son défenseur, M. Raoul Roussel.

Le magistrat a également entendu M. Rophé, le fondé de pouvoir du « Comptoir des Valeurs Industrielles », qui était assisté de son avocat, M. Lagasse.

Prochainement, M. Pradet-Balade confrontera les trois inculpés.

## Dans la magistrature

Le *Journal officiel* publie un important mouvement judiciaire.

Par décrets en date du 9 février 1917, sont nommés :

Conseiller à la Cour d'appel de Paris, M. Boucard, juge d'instruction au tribunal de la Seine ;

Conseiller à la Cour d'appel de Paris, M. Hugot, vice-président au tribunal de la Seine ;

Vice-président au tribunal de la Seine, M. Schlumberger, président de section audit tribunal ;

Président de section au tribunal de la Seine, M. Lantz, juge audit tribunal ;

Juge au tribunal de la Seine, M. Reulos, secrétaire de la présidence du tribunal de la Seine (décret du 13 février 1908, modifié par le décret du 13 août 1912) ;

Substitut du procureur général près la Cour d'appel de Paris, M. Grandjean, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine ;

Substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, M. Marcombes, procureur de la République à Tours ;

Substitut du procureur général près la Cour d'appel de Paris, M. Albert Rouillac, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine ;

Substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, M. Gasné, substitut du procureur général près la Cour d'appel de Nîmes ;

Juge d'instruction au tribunal de la Seine, M. Demangeat, substitut du procureur de la République près ledit tribunal ;

Substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, M. Bonin, substitut du procureur de la République près le tribunal de Versailles ;

Procureur général près la Cour d'appel d'Aix, sur sa demande, M. Long, procureur général à Besançon ;

Substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, M. Tronche-Macaire, substitut du procureur général près la Cour d'appel de Besançon.

Substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, M. Tronche-Macaire, substitut du procureur général près la Cour d'appel de Besançon.

Substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, M. Tronche-Macaire, substitut du procureur général près la Cour d'appel de Besançon.

Substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, M. Tronche-Macaire, substitut du procureur général près la Cour d'appel de Besançon.

Substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, M. Tronche-Macaire, substitut du procureur général près la Cour d'appel de Besançon.

Substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, M. Tronche-Macaire, substitut du procureur général près la Cour d'appel de Besançon.

Substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, M. Tronche-Macaire, substitut du procureur général près la Cour d'appel de Besançon.

Substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, M. Tronche-Macaire, substitut du procureur général près la Cour d'appel de Besançon.

Substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, M. Tronche-Macaire, substitut du procureur général près la Cour d'appel de Besançon.

Substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, M. Tronche-Macaire, substitut du procureur général près la Cour d'appel de Besançon.

Substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, M. Tronche-Macaire, substitut du procureur général près la Cour d'appel de Besançon.

Substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, M. Tronche-Macaire, substitut du procureur général près la Cour d'appel de Besançon.

Substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, M. Tronche-Macaire, substitut du procureur général près la Cour d'appel de Besançon.

Substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, M. Tronche-Macaire, substitut du procureur général près la Cour d'appel de Besançon.

## Les Éphémérides de la guerre

### SAMEDI 3 FEVRIER

**FRONT FRANÇAIS.** — Rencontres de patrouilles.  
**FRONT BRITANNIQUE.** — Nos alliés pénètrent dans les tranchées au sud d'Armentières et repoussent plusieurs raids à l'est de Bouchavesnes et vers Arras.  
**FRONT RUSSE.** — Les Russes repoussent de violentes attaques à l'est de la Chaussée de Kalncem, ouest de Riga.

### DIMANCHE 4 FEVRIER

**FRONT FRANÇAIS.** — Nous réussissons deux coups de main dans la région de Tracy-le-Val, entre l'Oise et l'Aisne, et dans la région de Moulin-sous-Touvent.  
**FRONT BRITANNIQUE.** — Nos alliés progressent à l'ouest du Transloy, avancent leur ligne de 500 mètres sur un front d'environ 1.200 mètres à l'est de Beaucourt et exécutent avec succès deux coups de main au sud-est de Souchez.  
**FRONT RUSSE.** — Les Russes rejettent l'ennemi des tranchées qu'il avait réussi à prendre à la suite de nombreuses et violentes attaques.

**FRONT ITALIEN.** — Les Italiens repoussent une tentative dans le Haut-Comello.

### LUNDI 5 FEVRIER

**FRONT FRANÇAIS.** — Nous exécutons avec succès plusieurs coups de main dans le secteur des Chambrettes, au nord-ouest de Pont-a-Mousson, en Alsace et au Reichackerkopf (ouest de Munster).  
**FRONT BRITANNIQUE.** — Nos alliés occupent 500 mètres de tranchées au nord-est de Gueudecourt, pénètrent dans les tranchées vers Bouchavesnes, Pys et Grandcourt, rejettent l'ennemi des tranchées qu'il avait réussi à occuper au nord-est de Vermelles et repoussent plusieurs contre-attaques à l'est de Beaucourt.

**FRONT RUSSE.** — Les Russes repoussent des offensives sur le front occidental, devant Riga.

### MARDI 6 FEVRIER

**FRONT FRANÇAIS.** — Nous pénétrons dans les tranchées dans la région d'Aspach, au nord-ouest d'Altkirch (Alsace) ; nous repoussons des tentatives à l'est de Louvemont, aux Eparges et vers la digue de Parroy, au nord-ouest de la forêt.  
**FRONT BRITANNIQUE.** — Nos alliés occupent des tranchées sur un front de 1.000 mètres, dans la région de Grandcourt.  
**FRONT ITALIEN.** — Les attaques ennemies ont été repoussées sur tout le front.

### MERCREDI 7 FEVRIER

**FRONT FRANÇAIS.** — Nous effectuons plusieurs coups de main en forêt de Parroy, au sud de Gremecy, dans le secteur de Domèvre et sur la rive droite de la Meuse, et nous rejetons l'ennemi des éléments avancés qu'il avait réussi à occuper vers Embervill, en Lorraine.

**FRONT BRITANNIQUE.** — Nos alliés s'emparent du village de Grandcourt et pénètrent dans les tranchées au sud-est de La Bassée.

**FRONT RUSSE.** — Une contre-attaque remet les Russes en possession d'une île, dans la rivière Beresina, et de retranchements près du village de Zaberezinou, sur le front occidental.

### JEUDI 8 FEVRIER

**FRONT FRANÇAIS.** — Nous exécutons heureusement un coup de main dans le secteur de Bolante, en Argonne, et nous capturons une patrouille près de Bouzée.

**FRONT BRITANNIQUE.** — Nos alliés, continuant leur offensive, réalisent de nouveaux progrès sur les deux rives de l'Ancre. Tous leurs objectifs ont été atteints au sommet de la hauteur de Sully-Sailly. Ils envahissent la ferme de Ballecourt, sur la route de Beaucourt-Miraumont, s'emparent d'une tranchée entre Grandcourt et leur ancienne première ligne, et pénètrent dans les tranchées au sud de Bouchavesnes.

**FRONT RUSSE.** — Les Russes s'emparent de tranchées au nord de Klibbaba.

**FRONT BELGE.** — Les Belges repoussent une attaque au nord de Dixmude.

**FRONT ITALIEN.** — Une attaque ennemie échoue dans la vallée de Sugana, sur la rive droite de la Brenta.

**ARMÉE D'ORIENT.** — Nos avant-postes occupent Oganl et sont devant Vasteni.

### VENREDI 9 FEVRIER

**FRONT FRANÇAIS.** — Une attaque ennemie échoue dans la région de Vaux-les-Palameix. Nous surprisons un poste dans les Vosges, à l'est de Noirmont. Les occupants sont tués ou faits prisonniers. Nous réussissons un coup de main à l'est de Reims.

**FRONT ANGLAIS.** — Coups de main heureux de nos alliés à l'est de Vermelles et au sud-est d'Ypres (prisonniers). Une tentative ennemie au sud d'Armentières est repoussée.

**FRONT RUSSE.** — Dans la région de Manalov, au sud de Brody, le général Kardinalowski est tué. Stanislav a été bombardé.

**FRONT ITALIEN.** — Activité de patrouilles dans la vallée de Posina (Astico) et devant Sagora. Petites rencontres favorables aux Italiens.

## LÉGION D'HONNEUR

Est inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur, pour le grade de commandeur, à compter du 8 février 1917, l'officier général Janin (Thiébaud-Charles-Maurice), général de division à titre temporaire, chef de la mission militaire française en Russie.

Est inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur, pour le grade de commandeur, à compter du 8 février 1917, l'officier général Janin (Thiébaud-Charles-Maurice), général de division à titre temporaire, chef de la mission militaire française en Russie.

Est inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur, pour le grade de commandeur, à compter du 8 février 1917, l'officier général Janin (Thiébaud-Charles-Maurice), général de division à titre temporaire, chef de la mission militaire française en Russie.

Est inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur, pour le grade de commandeur, à compter du 8 février 1917, l'officier général Janin (Thiébaud-Charles-Maurice), général de division à titre temporaire, chef de la mission militaire française en Russie.

Est inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur, pour le grade de commandeur, à compter du 8 février 1917, l'officier général Janin (Thiébaud-Charles-Maurice), général de division à titre temporaire, chef de la mission militaire française en Russie.

Est inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur, pour le grade de commandeur, à compter du 8 février 1917, l'officier général Janin (Thiébaud-Charles-Maurice), général de division à titre temporaire, chef de la mission militaire française en Russie.

Est inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur, pour le grade de commandeur, à compter du 8 février 1917, l'officier général Janin (Thiébaud-Charles-Maurice), général de division à titre temporaire, chef de la mission militaire française en Russie.

Est inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur, pour le grade de commandeur, à compter du 8 février 1917, l'officier général Janin (Thiébaud-Charles-Maurice), général de division à titre temporaire, chef de la mission militaire française en Russie.

Est inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur, pour le grade de commandeur, à compter du 8 février 1917, l'officier général Janin (Thiébaud-Charles-Maurice), général de division à titre temporaire, chef de la mission militaire française en Russie.

Est inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur, pour le grade de commandeur, à compter du 8 février 1917, l'officier général Janin (Thiébaud-Charles-Maurice), général de division à titre temporaire, chef de la mission militaire française en Russie.

Est inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur, pour le grade de commandeur, à compter du 8 février 1917, l'officier général Janin (Thiébaud-Charles-Maurice), général de division à titre temporaire, chef de la mission militaire française en Russie.

Est inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur, pour le grade de commandeur, à compter du 8 février 1917, l'officier général Janin (Thiébaud-Charles-Maurice), général de division à titre temporaire, chef de la mission militaire française en Russie.

Est inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur, pour le grade de commandeur, à compter du 8 février 1917, l'officier général Janin (Thiébaud-Charles-Maurice), général de division à titre temporaire, chef de la mission militaire française en Russie.

Est inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur, pour le grade de commandeur, à compter du 8 février 1917, l'officier général Janin (Thiébaud-Charles-Maurice), général de division à titre temporaire, chef de la mission militaire française en Russie.

Est inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur, pour le grade de commandeur, à compter du 8 février 1917, l'officier général Janin (Thiébaud-Charles-Maurice), général de division à titre temporaire, chef de la mission militaire française en Russie.

Est inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur, pour le grade de commandeur, à compter du 8 février 1917, l'officier général Janin (Thiébaud-Charles-Maurice), général de division à titre temporaire, chef de la mission militaire française en Russie.

Est inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur, pour le grade de commandeur, à compter du 8 février 1917, l'officier général Janin (Thiébaud-Charles-Maurice), général de division à titre temporaire, chef de la mission militaire française en Russie.

Est inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur, pour le grade de commandeur, à compter du 8 février 1917, l'officier général Janin (Thiébaud-Charles-Maurice), général de division à titre temporaire, chef de la mission militaire française en Russie.

Est inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur, pour le grade de commandeur, à compter du 8 février 1917, l'officier général Janin (Thiébaud-Charles-Maurice), général de division à titre temporaire, chef de la mission militaire française en Russie.

Est inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur, pour le grade de commandeur, à compter du 8 février 1917, l'officier général Janin (Thiébaud-Charles-Maurice), général de division à titre temporaire, chef de la mission militaire française en Russie.

Est inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur, pour le grade de commandeur, à compter du 8 février 1917, l'officier général Janin (Thiébaud-Charles-Maurice), général de division à titre temporaire, chef de la mission militaire française en Russie.

Est inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur, pour le grade de commandeur, à compter du 8 février 1917, l'officier général Janin (Thiébaud-Charles-Maurice), général de division à titre temporaire, chef de la mission militaire française en Russie.

Est inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur, pour le grade de commandeur, à compter du 8 février 1917, l'officier général Janin (Thiébaud-Charles-Maurice), général de division à titre temporaire, chef de la mission militaire française en Russie.

Est inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur, pour le grade de commandeur, à compter du 8 février 1917, l'officier général Janin (Thiébaud-Charles-Maurice), général de division à titre temporaire, chef de la mission militaire française en Russie.

Est inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur, pour le grade de commandeur, à compter du 8 février 1917, l'officier général Janin (Thiébaud-Charles-Maurice), général de division à titre temporaire, chef de la mission militaire française en Russie.

Est inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur, pour le grade de commandeur, à compter du 8 février 1917, l'officier général Janin (Thiébaud-Charles-Maurice), général de division à titre temporaire, chef de la mission militaire française en Russie.

Est inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur, pour le grade de commandeur, à compter du 8 février 1917, l'officier général Janin (Thiébaud-Charles-Maurice), général de division à titre temporaire, chef de la mission militaire française en Russie.

**LEÇONS** PAR CORRESPONDANCE  
Rue de Rivoli, 53, PARIS  
Commerce, Comptabilité, Sténographie, Langues, etc.

Ayuntamiento de Madrid

LES CONTES D'EXCELSIOR

LE RETOUR

Sanchi était comme ces jeunes mères qui, dès le premier cri de l'enfant, oublient tout le mal enduré... Un long soupir, et l'oubli rentre à flots avec l'ivresse de ne plus souffrir...

Sanchi était ainsi depuis la minute où il avait reposé le pied sur le sol de France!... Certes, il en avait vu de dures pendant sa captivité en Allemagne, et ce n'avait pas été une petite affaire que de s'évader, mais le premier souffle de liberté balayait tout cela de son cœur bon et faible...

Maintenant, avec huit jours de permission pour son pays, pour la Corse, il roulait vers la chère petite maison à toit plat, vers Térésa, aux yeux de velours, et les deux trésors blonds qu'elle lui avait donnés...

Un quart d'heure avant d'entrer en gare de Nice, Sanchi était déjà à demi hors de la portière... Térésa lui avait promis de venir à sa rencontre, avec les petits, pour allonger un peu leur semaine de bonheur... Elle descendrait chez les cousins Costa, les marchands d'huile, puis ils reprendraient le bateau ensemble, tous les quatre, bien serrés... si serrés!...

Au mépris de toute escarville, Sanchi se penchait... se penchait... Mais l'on entra en gare, le quai passa, plein de visages tendres et de regards en quête... mais Sanchi ne vit pas Térésa... Ni Térésa, ni les petits... Comme il sortait de la gare avec une étrange angoisse au cœur, il aperçut le cousin Costa, qui l'attendait dans la foule...

— Térésa n'est pas là, lui cria-t-il par-dessus les têtes : pas de courrier depuis une semaine, à cause des gros temps ; mais il arrive juste tout à l'heure!... Nous allons casser une croûte sur le port en l'attendant.

Ils traversèrent la ville, bruyante et gaie. Sanchi sentait entre ses épaules la chaude carresse de son ami le soleil... Maintenant qu'il était rassuré, il se laissait pénétrer par les bruits, les couleurs, les parfums... Il était heureux... Chez Prospero, sur le port, ils burent du bellet, en mangeant des niocchis et des coquillages.

Ils parlèrent de la guerre. Costa était patriote, il avait deux fils au front, il en était fier, ce n'était pas lui qui bramait une paix sans victoire!

Sanchi l'écoutait avec tranquillité... Il n'avait pas horreur des Allemands... Il ne savait, avec suite, avoir horreur de personne ; c'est si fatigant de haïr... Il avait travaillé dans deux propriétés en Prusse. Mais si, dans la première, il avait été rudement traité, dans la seconde, on s'était montré indulgent pour lui. La patronne le faisait souvent venir pour redresser ses idées, certainement faussées par la perverse mentalité française, et elle lui avait donné une montre d'argent, en lui disant : « Gardez-la en souvenir de l'Allemagne, qu'il faudra défendre contre ses calomnieux. »

— Au fond, conclut-il, je n'aurais pas pris la clef des champs, si je n'avais pas crevé la faim!... Mais les Boches eux-mêmes venaient le long de nos barrières mendier les restes de ce qu'on nous envoyait de France... Pauvres bougres!... Moi, ça ne me dit rien de retourner batailler contre eux...

Et il regardait, avec obstination, sa montre-souvenir.

Le cousin Costa n'en revenait pas, il buvait son vin à coups secs, en se grattant l'oreille, le nez, ou en tirant sa moustache, et fixait Sanchi avec un profond mépris... Ils se turent, de peur de s'insulter... Sanchi regardait les montagnes se roser dans le ciel couchant... Ah ! non !... Il n'avait pas envie de repartir!...

Le bateau n'arrivait toujours pas. Au bureau de la marine, on ne savait rien... les départs et les arrivées dépendant des ordres reçus de Toulon ou de Marseille... Notre-Dame-du-Port, aux bras étendus, commençait à se noyer dans les ténèbres... De petites lumières s'allumèrent sur les collines.

Sanchi commençait à se trouver mal à l'aise... Il avait beau se dire : « Des blagues, cette nouvelle guerre sous-marine, des choses qu'ils annoncent pour ficher la frousse aux gens, obtenir la paix... » Malgré lui, il demandait toutes les minutes :

— Mais, qu'est-ce qu'il y a... tout de même?... Mais qu'est-ce qu'il y a?...

Le cousin crachait de côté et ne répondait pas...

Soudain, une sirène retentit à l'entrée du port. Il y eut une ruée vers le débarcadère... Tous ceux qui attendaient osaient s'avouer maintenant l'inquiétude ressentie.

— Avec ces sales sous-marins, on ne sait jamais, déclara une voix, puisque ça ne respecte rien, ni femmes, ni enfants!...

Sanchi ne releva pas la phrase... Il avait eu peur, lui aussi!... En Allemagne, on lui avait bien vanté les exploits des U..., mais il n'y avait pas cru!... Et voilà que les Boches n'avaient pas menti!... Voilà qu'on les craignait jusque dans la douce et molle Méditerranée...

Tout d'un coup, il se produisit un remous parmi la foule... le vapeur qui entrainait n'était, disait-on, qu'un charbonnier anglais, venant de Cardiff... Il y eut un instant de stupeur ; puis la seconde nouvelle tomba comme un coup de foudre... Le charbonnier, appelé en hâte par T. S. F., près du courrier de Corse en détresse, était arrivé trop tard... le navire avait été torpillé avant d'avoir pu mettre ses chaloupes à la mer... On n'avait pu sauver que trois chevaux, dont les boxes surnageaient... Des marins donnaient des détails. Au bureau maritime, on confirmait la catastrophe... Et, tout d'un coup, Sanchi sentit qu'il ne pouvait plus rien entendre, plus rien supporter. Térésa... les enfants... au fond de l'eau... assassinés par ces bandits!... Toute son âme, chacune de ses fibres fut possédée par l'horreur... Il partit droit devant lui...

— Sanchi, fit le cousin, haletant, en le rejoignant.

Sanchi eut un haussement d'épaules, et continua d'avancer...

— Sanchi, supplia l'autre, il faut me suivre, venir te reposer à la maison... Ecoute-moi... Où vas-tu, Sanchi?...

La question piqua Sanchi comme un aiguillon... Il ne savait vraiment où il allait... Mais, soudain, tout s'éclaira en lui. Il s'arrêta brusquement, la tête basse, fouilla dans sa poche... Sous un rayon, la montre-souvenir brilla un instant ; puis, dans l'eau noire du port, il y eut un bruit net, comme celui d'une pierre qui tombe... Alors Sanchi releva la tête et simplement dit :

— Je vais rejoindre!... Les venger!...

Il répéta deux fois :  
— Je vais rejoindre ! Les venger !...

Ces mots le calmaient comme une gorgée d'eau fraîche ; ils lui semblaient contenir toutes les promesses, le seul soulagement possible, et, remontant sur son épaule les musettes qui lui battaient les reins, sans tourner la tête en arrière, sans jeté un regard vers la vie douce et paisible, facile, qui palpitait autour de lui, Sanchi, qui n'aimait pas la guerre, reprit à grandes enjambées, avec hâte, avec fièvre, le chemin de la gare... le chemin du combat!...

Bruno RUBY.

LA MODE

LES ROBES NOUVELLES

Les boléros et les petits paletots sacs semblent devoir obtenir un réel succès, la saison prochaine ; ils ont un aspect de juvénile simplicité qui les rend extrêmement seyants à la plupart des tailles. Cette robe de tricotine cerise est charmante avec sa jupe légèrement drapée, un peu resserrée du bas ; c'est un véritable tirade à la nouvelle ligne ton-



que rien ne nous force à adopter, du reste, car la jupe droite reste la note dominante dans quelques grandes maisons. Sur le ton rose soutenu de la tricotine souple et spongieuse, une broderie de soie grise met une note discrète. La broderie, du reste, fait l'ornementation de nombreux modèles de la saison printanière. Le corsage est une sorte de spencer croisé par deux boutons d'argent. Le petit col droit en tricotine et les courts poignets sont doublés d'une dentelle légèrement filetée d'argent.

Jeanne FARMANT.

BLOC-NOTES

CORPS DIPLOMATIQUE

— M. Eugène T. A. Reed vient d'être nommé vice-consul d'Angleterre à Paris.

MARIAGES

— Jeudi, en l'église Saint-François-de-Sales, a été célébré le mariage de Mlle Isabelle Martha, fille du docteur Martha, décédé, avec le lieutenant Pierre Vié, de la remonte mobile du 14<sup>e</sup> corps.

— A Madrid vient d'être béni le mariage de Mlle Maria Bernado de Quiros, fille du marquis de Arguelles, avec don Juan de Nardia. Ce mariage a été un des événements mondains de la saison. Toute la haute société, après la cérémonie, assistait à la réception donnée par le marquis et la marquise de Arguelles.

NAISSANCES

— Mme André Rabourdin, femme du docteur, a mis heureusement au monde une fille : Elisabeth.

BIENFAISANCE

— A Biarritz, mardi dernier, a eu lieu l'inauguration du Cercle de Blessés. On y remarquait : M. Forsans, maire, sénateur ; duchesse de Tamamez, comtesse de La Vinaza, princesse Gérard de Faucigny-Lucinge, marquise d'Arcangues, marquis de San Carlos, M. Godin, sous-préfet de Bayonne ; le vice-consul d'Angleterre, le docteur Pégurier, médecin en chef, et d'autres notabilités.

— A Nice, un grand concert de charité pour les œuvres de guerre a été donné avant-hier, au Cercle artistique, sous la présidence de Mgr Chapon. Grand succès pour les excellents artistes et belle recette.

— Aujourd'hui, en la villa Sainte-Alice, à Cimiez, grande matinée charitable, sous le patronage de S. A. I. la grande-duchesse Anastasie de Russie et de S. A. la princesse Jouriewsky, au bénéfice des blessés russes.

DEUILS

— Aujourd'hui dimanche, à 3 heures, au siège de l'Institut agronomique, 16, rue Claude-Bernard, une cérémonie civile aura lieu sous la présidence de M. Clémentel, ministre de l'Agriculture, à la mémoire des anciens élèves morts au champ d'honneur.

Trois cérémonies religieuses seront célébrées demain par les soins de l'Association amicale des Anciens Elèves. A 10 heures, une messe sera dite sous la présidence du cardinal Amette, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas ; à 2 h. 30, une cérémonie funèbre en la synagogue de la rue Buffault, sous la présidence du grand rabbin de France et du grand rabbin de Paris ; à 4 h. 30, un service protestant aura lieu au temple des Billettes (rue des Archives), sous la direction de l'inspecteur ecclésiastique.

Nous apprenons la mort : De Mme veuve Brosse, née Dizeux, âgée de soixante-huit ans, en son domicile, 8, rue Saint-Martin ;

De M. Paul de Royer, second fils du premier président de la Cour des Comptes sous le Second Empire, décédé au château de La Brevière. La mort de son fils, tué à l'ennemi, a hâté sa fin ;

Du lieutenant Pierre Juvigny, aviateur, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre ;

Du vicomte de Banville, conseiller général de l'Orne, décédé au château du Rosel ;

Du jeune Hubert de L'Ombre, fils du capitaine et de Mme de L'Ombre ;

Du sous-lieutenant Gaston Viollet, tué devant Verdun ;

De M. Robert Lemonon, frère du chef adjoint du cabinet du président de la Chambre, décédé à Neuilly-sur-Seine ;

De Mme Edouard Schopfer, mère du secrétaire général du Comptoir National d'Escompte, de M. Jacques Schopfer, ingénieur, et de M. Claude Anet, correspondant de guerre du Petit Parisien.

— Prière d'adresser les avis de Naissances, Mariages, Décès, etc., à l'Office des Publications, 24, boulevard Poissonnière, Téléph. Central 52-11. Bureaux, 9 à 6 h. ; dim. et fêtes, 11 à 12, 5 à 6 h. Prix spéciaux consentis à nos abonnés.

FAITS DIVERS

PARIS

Le feu. — La nuit dernière, vers une heure, un incendie d'une certaine violence s'est déclaré chez M. Lefrançois, soudeur sur métaux, 140, quai Jemmapes.

Les pompiers de deux casernes s'en sont rendus maîtres après une heure et demie de travail ; il a fallu briser la glace du canal Saint-Martin pour alimenter les lances.

On ne signale aucun accident de personnes. Les dégâts ne sont pas encore évalués.

C'EST DEMAIN QUE LE NORD-SUD S'ARRÊTERA A 22 HEURES

Un avis affiché dans les gares du Métropolitain et du Nord-Sud informe les voyageurs que le nouveau régime — c'est-à-dire l'arrêt de la circulation à 22 heures les lundis, mardis, mercredis et vendredis — imposé aux transports en commun ne sera appliqué qu'à dater de demain lundi.

A PROPOS DE COMBUSTIBLES

Monsieur Pingault (Châtelier des Invalides, 88, boulevard Latour-Maubourg) nous prie d'insérer la note suivante :

« Malgré les communiqués successifs indiquant qu'il nous était impossible de prendre de nouvelles commandes et de répondre aux lettres reçues, le nombre en a augmenté dans une proportion inimaginable. Pour la dernière fois, nous rappelons nos précédents avis. Nos anciens clients, et, en particulier, ceux du Gros-Caillois, font valoir, très légitimement, leur droit de priorité. Les différents combustibles mis à notre disposition ne nous permettant pas de satisfaire, à beaucoup près, à leurs besoins, il en résulte déjà un retard de plusieurs semaines dans la livraison, même partielle, de leurs commandes pourtant fort anciennes. Les demandes de nouveaux clients ne peuvent, dans ces conditions, être prises en considération. Il est d'ailleurs plus que jamais indispensable que chacun s'adresse à son fournisseur habituel ou aux marchands de son quartier. »

La documentation sur la guerre, la plus complète, la plus exacte, est fournie par la collection d'Excelsior. Demander conditions spéciales à nos bureaux.

# L'Humour et la Guerre

## Règlement de compte

Dans ce secteur plutôt calme, la journée s'achevait monotone.

Tout à coup, un guetteur signala l'apparition, au-dessus de la tranchée boche, d'un colossal écriteau. Le fait n'avait rien de surprenant, les Boches ayant coutume de se servir de ce mode de conversation pour communiquer aux nôtres des nouvelles aussi démoralisantes que fausses.

— Alors, qu'est-ce qu'ils nous racontent, ces idiots-là ? questionna un sergent.

— Attendez, nt le guetteur ; il y a écrit :

*Foleur de Reboul, rends-moi mon archent !*

Et c'est signé : *Zweifeller.*

Un magistral éclat de rire suivit cette lecture. Le caporal Reboul se roulait, en proie à la plus folle gaieté. Tous le regardaient, interrogateurs.

— Eh bien ! quoi, Reboul ? Tu as volé un Boche ? demanda le sergent, et tu ne nous l'as pas dit ? C'est pas un cas de conseil de guerre, tu sais.

— Ah ! ah ! ce Zweifeller, ce Zweifeller ! répétait le rieur ! Je ne m'étais pas trompé l'autre jour : c'est bien lui qui f...tait le camp quand nous avons attaqué. Il m'a reconnu, lui aussi, le bougre. Ah ! ah ! Non, c'est trop réjouissant !

Et il se remit à rire de plus belle.

— Enfin, tu vas nous faire poser jusqu'à perpète ? lui cria-t-on. Allons, explique.

— On y va, répondit Reboul.

Puis il alluma sa pipe et raconta :

— Vous savez, avant la guerre, j'étais étudiant en droit à Paris, et un vrai, je vous assure, un des représentants les plus qualifiés des saines traditions juridiques : je faisais mon droit à la brasserie et je suivais les cours... de billard. Malheureusement, à ce système, je gagnais peu de diplômes, mais, en revanche, je voyais quotidiennement grossir le chiffre de mes dettes.

Il urgeait d'aviser.

Or, tout près de mon domicile, un Boche du nom de Mardochée Zweifeller tenait boutique de libraire. Il était de notoriété publique au quartier Latin, que cette profession de marchand de livres n'était que le pavillon qui couvrait la marchandise et que le Zweifeller était surtout prêteur à la petite semaine.

Je me transportai donc à son domicile et lui exposai ma situation. Le Boche gratta son crâne chenu et me demanda quelle était la somme dont j'avais besoin. Timidement, je parlai de quelques billets de mille.

— Hé, hé ! cheune homme, me répondit-il, mes gobliments. Pon abbéttit, vous avez. Et quelle garantie fous me tonneriez ?

Force me fut de lui annoncer qu'il devrait se contenter de ma seule signature.

— Mais fous êtes fou ! Cinq mille francs, cinq mille francs sur votre signature ! Fous en aller fous bouvez. Si engore fous m'afiez cent francs demandé et avec une bremière hypothèque, ça se faire aurait bu. Mais cinq mille francs sans garantie ! Allez fous faire soigner.

Je partis désespéré. Mais voilà-t-il pas que, trois jours après, Zweifeller, qui avait eu probablement sur ma solvabilité des renseignements favorables autant que faux, vint frapper à ma porte sur le coup de midi, à l'heure de mon petit lever.

Incontinent, je lui offris un fauteuil et la conversation s'engagea. Je vous fais grâce du marchandage qu'elle fut. Finalement, nous tombâmes d'accord sur les conditions suivantes : je devais signer un billet de huit mille francs à trois mois, en échange duquel je recevrais trois mille francs en espèces et un lot de bijoux somptueux, dont Zweifeller me fit la séduisante énumération : « Teux pagues, teux ébingles de gravate, une baine de poucles d'oreilles, un gollier avec une monture arabe. »

Tout à la joie de palper quelques billets bleus, je ne fis aucune attention à cette dernière partie du programme, mais le lendemain, lorsqu'en échange de mon reçu de huit mille il m'eut remis les trois mille francs et les bijoux, qui, à eux tous, valaient six cents francs, il ajouta :

— Maintenant, je vais la monture arabe fous livrer.

Et il me conduisit dans une écurie, où il me mit en présence d'un chameau plus bossu, plus lamentable, plus maigre que jamais chameau ne fut. C'était là la fameuse monture arabe que, dans ma candeur, j'avais cru être un bijou rare. Comme bien vous pensez, à la vue de cet horrible chameau, je poussai des cris d'orfraie ; mais Zweifeller me fit tranquillement observer que la meilleure affaire avait toujours un côté moins brillant et qu'il était bien juste que, vu son obligeance, je lui rendisse à mon tour le service de le débarrasser de ce chameau qui lui avait été laissé pour compte par un directeur de cirque en faillite, auquel il avait prêté une grosse somme.

Bref, j'avais signé, je tenais les trois billets de mille et je pris possession du chameau. L'animal ne tarda pas à devenir populaire. Mes camarades m'accompagnaient en monôme quand j'allais le voir et le gorgeaient de toutes sortes de victuailles et de spiritueux, qu'il absorbait avec avidité, car, faisant mentir le renom de sobriété dévolu à sa race, ce méhari mangeait comme un loup et buvait comme un Polonais. Figurez-vous même que cette bête poussait la malice jusqu'à me témoigner une véritable affection. C'était la première fois que pareille chose m'arrivait.

Pauvre chameau ! Qu'est-il devenu maintenant ?

— Et voilà que cet usurier de malheur t'en réclame le paiement, s'écria un poilu. Pour le bon renom de l'armée française, t'es obligé de payer, tu sais, mon pote. Pauvre vieux, ta solde va y passer.

Reboul sourit, puis le tranquillisa :

— T'inquiète pas. J'ai la réponse toute prête.

Il se mit alors à fabriquer une grande pancarte, à l'instar de celle de Zweifeller, car il faut toujours être poli avec ses créanciers, et, en gros caractères, y traça la phrase suivante :

*Zweifeller, espèce de chameau,  
Pour le montant de ma facture, tu peux  
tirer sur moi.*

Et il hissa l'écriteau au-dessus de la tranchée.

R. de DREE.

## Journaux du Front

De La Roulotte :

LE REPORTAGE SENSATIONNEL D'UN NEUTRE  
HUIT JOURS A BERLIN

— Me voici donc revenu à Lausanne, après un voyage d'une huitaine de jours dans la cité berlinoise.

De mon passage en Suisse, peu de choses à dire qui pourraient intéresser le public.

Les Suisses, cependant, prennent d'évidentes précautions contre une agression allemande possible, bien que peu probable.

Après les cruautés dont se rendirent coupables les Allemands au moment de leur passage dans d'autres pays neutres, vis-à-vis des femmes, et surtout des enfants, tous les « petits Suisses », par mesure préventive, ont été expédiés près de la frontière italienne.

En chemin de fer, j'eus l'occasion d'engager la conversation avec plusieurs gros banquiers de Berlin qui revenaient comme moi de Suisse, où ils avaient été placer leur fortune personnelle dans les Bons de la Défense Nationale française.

— Le kaiser a cru faire un bon placement, dit l'un d'eux, en mettant toute la fortune allemande dans les coffres de Krupp.

— Un placement de « père de famine », répliqua son voisin, un Hambourgeois assez gentilhomme.

Et, si je répète ce mot, c'est qu'il caractérise absolument l'état d'esprit actuel des intellectuels et des gens d'affaires allemands.

Arrivé le matin à Berlin, je fus, le soir même, au Berliner Theatrical. On jouait : *L'Après-midi d'un Von*, avec incendies, pillages, très naturels et fort bien imités.

Au restaurant, je payai 5 marks 35 un œuf à la coque. Ayant décapité sa pointe, je sonnai avec indignation le garçon qui m'avait apporté, non pas un œuf à la coque, mais bien un petit poulet fort bien conditionné.

Loïn de s'excuser, le gérant, qui vint sur ces entrefaites, me compta un supplément de 15 marks 25... prix de la portion de poulet, comme au reste c'était imprimé sur le menu. — MAX EDDY.

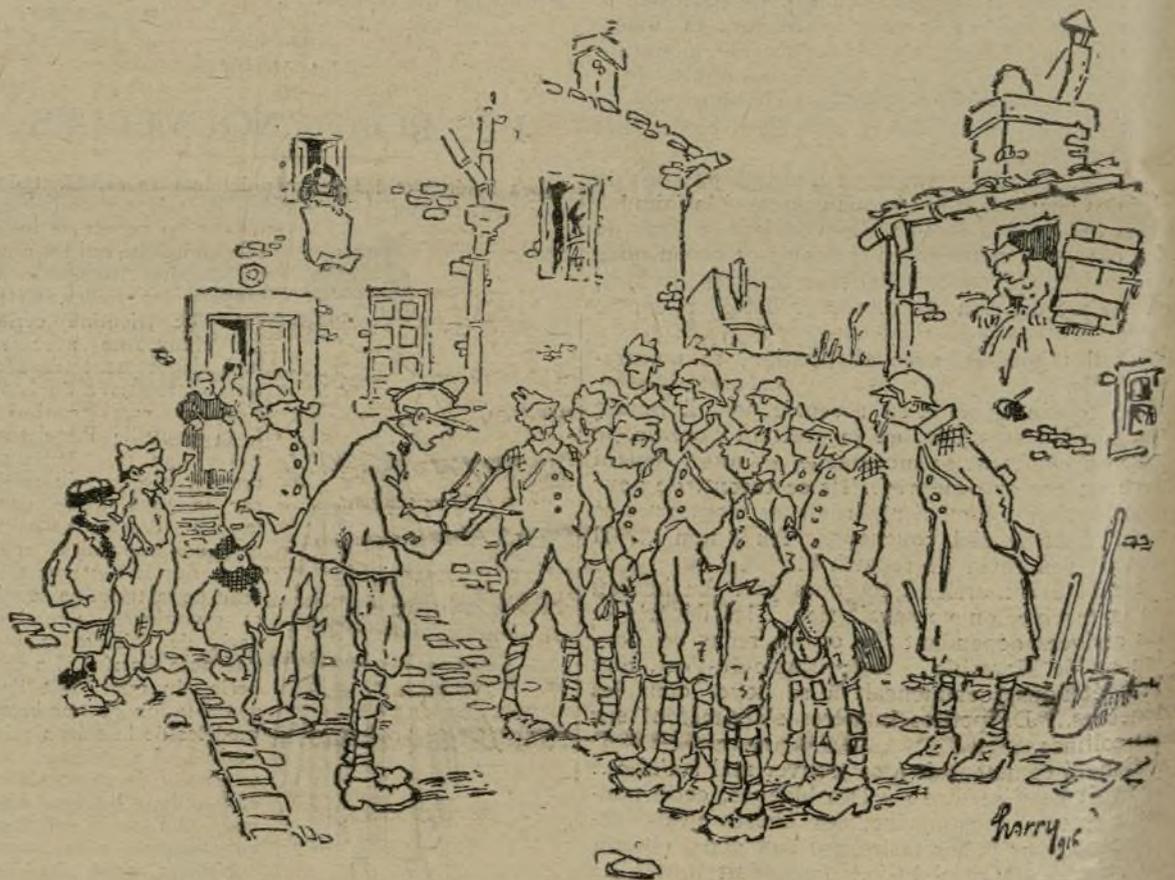
### COURRIER MÉDICAL

Des Idées noires :

*Sous-lieutenant A...* — L'appareil du professeur D... a fait ses preuves. En dix ans, il a fait grandir de 63 centimètres un enfant de huit ans. C'est un assez joli résultat.

*Lieutenant B...* — Cela n'a rien d'inquiétant. Il serait même étrange qu'il en fût autrement après une permission dite de détente. Cela reviendra, espérons-le, petit à petit. Vous pourriez néanmoins essayer les massages.

## LES OUKASES DU "BURLINGUE"



— Demain : REPOS... Le matin : exercice... Le soir : revue d'armes, nettoyage du cantonnement, théorie, etc., etc.

(Dessin de Harry, poilu au génie, extrait du poilu.)

# L'Humour et la Guerre

## DES ÉCONOMIES! ... par Fabiano



— Tu ne devrais pas te coiffer ainsi : on dit qu'on va imposer les chiens...  
— Oh ! tout ça, c'est des chichis..

— En temps de guerre, vous osez engraisser encore ?  
— Que voulez-vous ! Tout augmente...

— Un nouvel impôt sur le tabac !  
— Vraiment, il y a de quoi fumer..



— Oh ! oh ! bonne maison ici, ça chauffe tout le temps.



— Je viens de laver mon linge sale en famille..  
— Par le temps qui court, c'est une économie



LE PETIT CHAPERON-ROUGE  
(Extrait du Life, de New-York.)



— Avec leurs sacrées affaires d'Amérique, je n'ai plus mon feuilleton, moi !..

## THÉÂTRES

## PETITE GAZETTE DE LA COMÉDIE

Le relâche volontaire du vendredi devenait, avant-hier, relâche forcé. Ainsi, une fois de plus, les théâtres sont frappés! "Défense nationale" me direz-vous. C'est une nouvelle forme du "Sans dot" d'Harpagon. En réalité, cette mesure n'est que la confirmation de ce fâcheux état d'esprit commun à beaucoup de gens qui ne voient, dans tout ce qui a quelque rapport avec l'art dramatique, que des frivolités!

Demandez à la Bibliothèque Nationale communication d'une pièce de théâtre; on vous la refusera impitoyablement, si vous n'avez pas une autorisation spéciale! Le théâtre, qui a tant contribué à la gloire et à la fortune de la France, se trouve assimilé à un produit sinon nuisible, au moins inutile!

Hier, samedi 10 février, Féraudy "rentrait" dans les Affaires sont les affaires: il n'avait point paru devant le public de la Maison depuis la soirée du samedi 13 janvier, où il joua, pour la dernière fois, le Bourgeois gentilhomme. Son succès a été très vif.

A la fin du premier acte du chef-d'œuvre de M. Octave Mirbeau, Mme Lara — l'émouvante interprète de Germaine Lechat — s'est avancée vers la rampe, un papier à la main, et nous a lu une longue page joliment écrite — trop écrite — dans laquelle on adresse un nouvel appel à la charité des spectateurs. Le ministre de l'Intérieur a autorisé la Fraternelle des artistes, qui compte plus de 50.000 adhérents, et l'œuvre plus intéressante encore peut-être des Orphelines du spectacle, à faire vendre, dans tous les théâtres de Paris, des billets d'une tombola enrichie de nombreux lots offerts par le sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts et de généreux artistes. On demande à tous ceux qui trouvent si souvent chez les comédiens un réconfort moral d'apporter, à leur tour, un réconfort matériel à leurs enfants d'adoption...

J'ose espérer que cette touchante et charmante prière ira au cœur des hôtes de la Comédie.

Emile MAS.

## « WITHIN THE LAW » AU THEATRE REJANE

Les pièces à thème policier ont toujours eu la faveur du public, que le commissaire soit élégamment rossé, ou que les derniers coups soient, au contraire, solennellement assésés par division de justice.

On se souvient du long succès de Raffles, au théâtre Réjane. Cette même scène présente cette fois *Within the law*, quatre actes de Bayard Weiler, qui n'ont, semble-t-il, aucune prétention de renouveler le genre. Le titre peut se traduire, ou à peu près, par: *A l'abri de la loi*, l'héroïne sachant évoluer en marge du code avec une intelligence retorse, ce qui ajoute à l'intérêt même de ses initiatives. Elle est entrée dans une carrière dangereuse, à la suite d'une injuste condamnation pour vol. Durement frappée et animée d'un âpre désir de vengeance, elle a tenu pour essentiel de courir des risques pour quelque chose. C'est ainsi qu'elle a pris le commandement d'une bande organisée pour le cambriolage à main armée, le détournement de mineurs, l'extorsion de fonds par menaces, et autres peccadilles plus ou moins lucratives.

En face de son besoin de mal faire — inspiré par la joie paradoxale d'échapper comme coupable à la

prison qu'elle a faite comme innocente. — Il y a les pièges que la police, piquée au jeu, lui tend sournoisement. Le détective Burke, méthodique lui aussi, déploie autour d'elle un machiavélisme qui veut être ingénieux, mais que les circonstances ne favorisent pas. Son rapide triomphe serait d'ailleurs la fin de la pièce et la négation de son titre. Le public voit donc les quatre actes se dérouler sans concevoir jamais de puérile appréhension. *A l'abri de la loi* est interprété avec vigueur et aplomb par Mlle Vera Sergine et M. Duquesne, la première dans le rôle de Mary Turner, et le second dans celui du gros industriel qui l'a fait condamner et dont elle se venge aussi abondamment qu'il est possible. Mlle Maria Dervilly, Mme Villeroi-Got et M. G. Raulin ont droit aussi à des éloges. — P. B.

**Apollo.** — *Mam'zelle Vendémiaire*, la nouvelle opérette que M. Maillard a montée d'une façon luxueuse et très artistique, a remporté hier, à sa première représentation, un succès considérable. Aujourd'hui, à 2 heures, première matinée; à 8 heures très précises, soirée. Jeudi prochain, à 2 heures et à 8 h., matinée et soirée. Location ouverte. Tél. Central 72-21.

**Aux Capucines.** — Au Théâtre des Capucines, aujourd'hui dimanche, à 2 h. 1/2, matinée: *Crème-de-Menthe...* Au 1<sup>er</sup> revue de MM. Lucien Boyer et Bataille-Henri; la *Clef*, comédie de M. X. Montorge; *Aux Chandeliers!* prologue de M. Hugues Delorme, avec Miles Jane Danjou, Mériodol, Reine Berns Rysler, Bérny; MM. Berthoz, Arnaudy, G. Bataille, Des Mazes, etc.

**Châtelet.** — Avec *Dick, roi des chiens policiers*, il n'y a pas que les yeux qui sont charmés. Certes, les costumes sont éblouissants, les décors merveilleux, la mise en scène d'une somptuosité inégalable; mais la pièce est intéressante, amusante, gaie, et l'interprétation parfaite, c'est-à-dire qu'elle contient tous les éléments nécessaires au triomphal succès qu'elle obtient.

## Cet après-midi

**Comédie-Française.** — 1 h. 30, *le Marquis de Priola, la Revanche d'Iris*.  
**Opéra-Comique.** — 1 h. 30, *Carmen*.  
**Odéon.** — 1 h. 45, *la Famille Benoiton*.  
**Trianon-Lyrique.** — 2 h. 15, *le Petit Duc*.  
Même spectacle que le soir: *Antoine*, 2 h. 30; *Athénée*, *Bouffes-Parisiens*, 2 h. 15; *Châtelet*, Th. Edouard-VII, 2 h.; *Gaité*, 2 h. 30; *Gymnase*, *Nouvel-Ambigu*, Th. Michel, *Palais-Royal*, *Porte-Saint-Martin*, 2 h. 30; *Sarah-Bernhardt*, 2 h. 15; *Apollo*, 2 h.; *Capucines*, *Réjane*, 1 h. 45; *Renaissance*, *Scala*, *Variétés*, *Ba-Ta-Clan*, *Grand-Guignol*, 2 h. 30.

## Ce soir

**Opéra.** — 7 h. 30, *le Cid*.  
**Comédie-Française.** — 8 h., *la Marche nuptiale*.  
**Opéra-Comique.** — 7 h. 30, *Lakmé, Elvira*.  
**Odéon.** — 8 h., *l'Arlesienne*.  
**Porte-Saint-Martin.** — 7 h. 30, *Cyrano de Bergerac*.  
**Ambigu.** — 8 h. 30, *Mam'zelle Nitouche*.  
**Gaité.** — 8 h. 15, *la Châtelaine*.  
**Gymnase.** — 8 h. 15, *la Veuve d'armes*.  
**Bouffes-Parisiens.** — 8 h. 15, *Jean de La Fontaine*.  
**Antoine.** — 8 h. 30, *le Crime de Sylvestre Bernard*.  
**Réjane.** — 8 h., *Within the law (A l'abri de la loi)*.  
**Th. Sarah-Bernhardt.** — 8 h., *l'Aiglon*.  
**Variétés.** — 8 h. 15, *Moune*.  
**Châtelet.** — 8 h., *Dick, roi des chiens policiers*.  
**Trianon-Lyrique.** — 8 h., *le Barbier de Séville*.  
**Apollo.** — 8 h., *Mam'zelle Vendémiaire*.  
**Athénée.** — 8 h. 30, *Chichi*.  
**Palais-Royal.** — 8 h., *Madame et son filleul*.  
**Capucines (tél. Gut. 56-40).** — 8 h. 30, *Crème-de-Menthe...*  
*Allé! revue; la Clef; Aux chandeliers!*  
**Th. Michel.** — 8 h. 45, *l'Accord parfait, Je te jette par la fenêtre*.  
**Renaissance.** — 8 h., *la Guerre et l'Amour*.  
**Scala.** — 8 h., *la Dame de chez Maxim*.  
**Th. Edouard-VII.** — 8 h. 45, *Son petit frère*.  
**Grand-Guignol.** — 8 h. 30, *les Yeux de Warmetoo*.  
**Cluny.** — 8 h. 15, *Une nuit de noces*.

## MUSIC-HALLS

**Olympia (Central 44-68).** — 2 h. 30 et 8 h. 30, 20 vedettes et attractions.  
**Ba-Ta-Clan.** — 8 h. 30, *l'Anticafardiste*, revue.

Elle la dépensait, cette activité, sur le dos de Germaine et de Joris, qu'elle tyrannisait alors sans trêve ni répit.

Les pauvres enfants, menés à la baguette, réprimandés et battus pour la moindre velléité de révolte, pour la plus légère infraction à ses ordres, vivaient sous le régime de la terreur.

Leur seule consolation était de se trouver ensemble, de pouvoir partager leurs peines et se consoler mutuellement.

Ils s'aimaient tous deux d'un amour fraternel et tendre. La communauté de misère et de souffrance les liait mieux que les liens du sang.

Germaine disait fréquemment à Joris:

— Oh! Joris, pourquoi as-tu voulu venir ici avec moi, chez ma tante? Pourquoi as-tu tenu à me suivre? Tu aurais pu rester libre, être heureux ailleurs.

Et Joris répondait:

— Je n'avais plus personne à aimer dans ce monde. Je n'avais plus que toi, Germaine, toi si malheureuse... Alors te quitter, t'abandonner sans appui à ce Weimer et à sa sœur, c'eût été commettre la pire des lâchetés. Et plutôt que de commettre une lâcheté pareille, j'eusse préféré mourir...

Il disait aussi:

— Ta tante Charlotte a beau me gronder et me battre, je n'entends pas ses injures, je ne sens pas ses coups... Tout ce qu'elle peut dire et faire m'est indifférent. Ma pensée s'en va plus haut et plus loin...

— A quoi penses-tu donc, Joris?

— Je pense à toi, Germaine, et à mes parents morts. Je songe aussi que nos malheurs ne dureront pas toujours, qu'à force de temps et de patience nous en trouverons la fin...

— Si le bon Dieu voulait!

— Dieu voudra, car il est juste et miséricordieux. Nous sommes des grillons de la nuit, et il nous

## CINEMAS

Gaumont-Palace. — 8 h. 15, *Judex, l'Impression*. Location 4, rue Forest, 11 à 17 h. Tél. Marcadet 16-73.

## COURS ET CONFÉRENCES

Université des « Annales » 51, rue Saint-Georges, Paris. — Demain lundi 12 février, à 2 h. 1/2: les *Iles au temps des voiliers et des cases de bambou*, conférence par M. Frantz Funck-Brentano. Audition de Mme Dussane.

## LES SPORTS

## AUJOURD'HUI

**Cyclisme.** — Au Vélodrome d'Hiver, pas de réunion aujourd'hui.

**Cross-Country.** — Le *Championnat scolaire*. — A 10 heures, départ et arrivée sur le terrain du Stade Français, à Saint-Cloud.

**La Coupe Nationale.** — A 10 heures, à Saint-Cloud, dernière épreuve de la Coupe, sur le terrain du Stade Français, à la Faisanderie.

**Football Association.** — *Canadiens contre Entente Parisienne*. — A 2 h. 30, au Vélodrome du Parc des Princes.

**Ligue contre F.C.A.F.** — A 2 h. 15, sur le terrain du Red Star.

## CHEMINS DE FER DE L'EST

La commission de réseau des Chemins de fer de l'Est informe le public que le service des trains doit être réduit en principe à un train de chaque sens sur les lignes secondaires, à deux trains sur les lignes plus importantes et exceptionnellement plus sur les grandes artères. Un certain nombre de trains cesseront d'être mis en circulation à partir du 12 février inclusivement.

Des avis apposés dans les gares intéressées renseigneront le public sur les trains supprimés. Quelques trains cesseront également de circuler sur les lignes de banlieue aux heures de faible affluence.

## La Bourse de Paris

DU 10 FÉVRIER 1917

La séance d'aujourd'hui n'a pas présenté plus d'intérêt que celle de la veille, et, à de rares exceptions près, les cours se retrouvent à un niveau assez voisin de celui de la clôture précédente. Pas de changement sur nos rentes, qui valent toujours, le 3 0/0 à 62,25, le 5 0/0 à 87,60. Du côté des fonds étrangers, l'Extérieure fléchit à 99,35; Russes alourdis.

Très peu d'affaires du côté des établissements de crédit. Les grands Chemins français ont des fortunes diverses: Nord, 1.330 contre 1.340; P.-L.-M., 1.025 au lieu de 1.035; Orléans sans changement à 1.120. Lignes espagnoles inchangées.

Aux cuprifères, le Rio s'est alourdi à 1.740. En banque, notons un léger relèvement des industrielles russes.

## COURS DES CHANGES

Londres, 27,79; Suisse, 116 1/2; Amsterdam, 237 1/2; Petrograd, 167; New-York, 583 1/2; Italie, 80 1/2; Barcelone, 612.

ON CALME DE SUITE LES ACCES D'ASTHME, LA TOUX DES VIEILLES BRONCHITES, AVEC LA POUDRE LOUIS LEGRAS. 2 FRANCS, PHARMACIES

## SAVON DENTIFRICE VIGIER

Le Meilleur Antiseptique. 31, Pharaux, 12, B<sup>e</sup> Bonne-Nouvelle, Paris

FEUILLETON D' « EXCELSIOR » DU 11 FÉVRIER 1917

36

E.-M LAUMANN et JEAN BOUVIER

## L'OTAGE

Grand roman d'aventures et de guerre

## DEUXIEME PARTIE

## LES VOIES TRAGIQUES

## VII

## Deux petits cœurs

Et l'Angleterre commençait à bloquer l'Allemagne, à la prendre à la gorge et à l'estomac, à l'affamer...

Malgré son patriotisme exalté, sa confiance aveugle dans la force et dans les glorieux destins de sa patrie, Charlotte n'en restait pas moins troublée et anxieuse en face de la réalité des faits.

Elle se demandait parfois:

— Comment tout cela finira-t-il?...

Puis elle s'efforçait de chasser sa tristesse, de se remonter le moral, de retrouver la confiance en se baissant au-dessus des décevantes réalités, en s'hypnotisant sur cet aphorisme:

— L'Allemagne ne peut pas être vaincue, parce qu'elle est au-dessus de toutes les nations du monde, et parce que son peuple est l'élu de Dieu.

C'est surtout la nuit que ces pensées venaient l'assiéger et la hanter. Elle éprouvait alors, le lendemain, le besoin de se secouer, de se répandre, de dépenser son activité, de briser ses nerfs...

Ayuntamiento de Madrid

que m  
raison  
faits-l  
paris  
femme  
lonté  
cette  
et par  
les di  
chez!  
lès m  
les re  
les co  
vent é  
— L  
— E  
le bien  
les bo  
de mo  
Ce  
et sév  
amies  
vant s  
Gerr  
se pla  
lui ca  
Ils  
prend  
amies  
Ils s  
jusqu'  
C'es  
qui vi  
soleil.  
Ce  
énorm  
vague  
nait l  
— J  
Charlo

**ROSELITY**  
du Docteur CHALK  
**Poudre de Riz LIQUIDE**

**Fait Disparaître Les RIDES**  
avec la même facilité que la gomme efface un trait de crayon.  
Plaques à 2, 3, 50 et 6 fr. Ph<sup>ie</sup> DETCHEPARE, à Biarritz.  
L. FERET, 37, Faubourg Poissonnière, Paris.  
VENTE dans toutes Pharmacies, Parfumeries et Grands Magasins.

**PAU, STATION D'HIVER**  
reste la villégiature idéale. Son climat privilégié, le soin des hôteliers à obtenir, sans manquer au devoir patriotique, la non-réquisition des hôtels en font la station unique de repos.

**HALLE AUX LAMPES**  
**LAMPES MÉTALLIQUES**  
spéciales 5 et 10 bougies  
Très basse consommation  
SEULE RESSOURCE  
CONTRE DECRET  
2 ter, Bd St-Martin, Tél. N. 24-98.

**100 MONUMENTS FUNÉRAIRES** EXPOSÉS en MAGASIN 37, Bd Ménilmontant  
**L. LAMBERT**

**EPILEPSIE MALADIES NERVEUSES**  
Amélioration rapide Guérison certaine par la "GLYCONERVINE". Envoi gratuit d'un flacon d'essai - LABORATOIRE LALEUF, Orléans

**BOUCHON-TOUPET-ABSORBATEUR** ÉCONOMIE 50 0/0  
"La Marguerite des Tranchées" ET SON GILLET À FEU PLUS DE CULOTS PLUS DE NICOT  
Dans tous Bureaux de tabac. - 20 c. le cahier  
J. CHAUVE, dépositaire, 15, rue Parrot, Paris

**Le "REGYL" guérit maladies d'ESTOMAC** anciennes  
Laboratoires FIEVET, 53, r. Reaumur La bte 5 1.50 c. mand.

**la Blédine**  
**JACQUEMAIRE**  
farine délicate  
est  
**L'ALIMENT FRANÇAIS**  
des Enfants  
des Surmenés, des Vieillards,  
des Convalescents et de ceux qui souffrent  
de l'estomac ou de l'intestin.  
ADMISE DANS LES HÔPITAUX MILITAIRES  
EN VENTE DANS  
Pharmacies, Herboriseries, bonnes Epiceries.  
DEMANDEZ UN ÉCHANTILLON GRATUIT aux  
Établissements JACQUEMAIRE, Villefranche (Rhône)

**UNE DAME** ayant habité Pékin indigne, gratis, Procédé Chinois infailible pour enlever RIDES, Taches, traces de Petite Vérole, et avoir un teint idéal. Ecrire: CHINESS BABA 16, r. Marignan, PARIS (X<sup>e</sup>).



**DEPURATIF BLEU**

aux Sucs de plantes. Purifie et rajeunit le sang, guérit constipation, eczéma, nettoie le foie, l'estomac, les reins, les bronches, dissout l'acide urique et chasse le rhumatisme. Merveilleux contre les maladies de la femme et les troubles nerveux 2.50: franco, 3.50. Cure 4 flac., 10 francs fco. Ecrire: BRELAND, pharmacien, 31, rue Antoinette, Lyon.

(ANTICOR BRELAND enlève les cors. 1.10, fco 1.20)

**RENTES VIAGERES** TAUX SUPERIEUR  
 Nues-propiétés, Usufruits. - Renseignements gratuits.  
BANQUE MOBILIERE, 5, rue Saint-Augustin, Paris.



Le gérant: VICTOR LAUVERGNAT.

Imprimerie 19, rue Cadet, Paris. - Volunard.

**POUR 1 FRANC**  
**ÉCONOMISEZ**  
Sur tous Charbons 30 A 50 % Dans tous Foyers  
**DE CHARBON**  
LE CALORIGÈNE, 4, r. Drouot, Paris (9<sup>e</sup>). Tél. Berg. 37-60  
BOITE D'ESSAI pour 100 kilos contre 115  
On demande des Concessionnaires pour la Province

**AVANT DE SORTIR**

**Enfants :**  
Pour aller à la pension ou en revenir; avant de passer d'une pièce chauffée dans un endroit froid ou humide; quand vous respirez un air souillé par des poussières ou des germes contagieux.

**Adultes :**  
Dans la rue, dans les grands magasins, au théâtre, près des malades, dans toutes les circonstances où le froid, l'humidité, les courants d'air, les poussières, les microbes constituent un péril.

**Vieillards :**  
Pour qui la moindre affection de poitrine peut avoir de graves conséquences; avant de vous lever, au coucher, à tous les moments de la journée où il faut veiller à la sécurité et au bon fonctionnement des Voies respiratoires.

**AYEZ TOUJOURS EN BOUCHE UNE PASTILLE VALDA**  
pour préserver, défendre, fortifier  
GORGE, BRONCHES, POUMONS  
Mais ayez bien soin  
de N'EMPLOYER QUE LES  
**Pastilles VALDA**  
VÉRITABLES  
vendues seulement en BOITES de 1.50  
portant le nom  
**VALDA**

**LA HERNIE N'EXISTE PLUS** pour celui qui adopte le **Nouvel appareil sans ressort de A-CLAVERIE**, le seul assurant une réduction intégrale et un soulagement absolu. Lire le *Traité de la Hernie*, envoyé gratis par **M. A. CLAVERIE**, 234, Faubourg Saint-Martin, Paris.

que mon frère, le major, a été obligé, pour certaines raisons politiques, de se marier en France. Ces enfants-là ont été élevés par une mère française et parisienne, ce qui est tout dire. Figurez-vous une femme frivole, légère, inconséquente et sans volonté. Ils ont le caractère et le tempérament de cette femme. Ils lui ressemblent par leurs défauts et par leurs vices... Mais à présent c'est moi qui les dirige, qui les gouverne, qui les corrige. Marchez! Notre discipline et notre éducation sauront les mater... Je me charge de la besogne... Je veux les rendre d'ici quelques semaines souples et dociles comme de vrais petits Allemands qu'ils doivent être et qu'ils seront.

— La tâche est noble et patriotique...  
— Elle n'est pas au-dessus de mes forces, croyez-le bien. En élevant mon neveu et ma nièce dans les bons principes, je travaille aussi pour le bien de mon pays.

Ce disant, l'espionne se rengorgeait, imposante et sévère dans sa beauté grasse et blonde. Et ses amies s'inclinaient devant son autorité comme devant sa vertu.

Germaine et Joris n'ignoraient pas que Charlotte se plaignait à tout allant et venant du tracassé que lui causaient leur surveillance et leur éducation.

Ils en riaient sous cape et s'ingéniaient à surprendre les échos des propos qu'elle tenait à ses amies.

Ils se rendaient doucement, sur la pointe du pied, jusqu'à la porte du petit salon et tendaient l'oreille. C'est ainsi que Germaine apprit un événement qui vint lui réchauffer l'âme comme un rayon de soleil.

Ce jour-là, l'infirmière-major de l'hôpital, une énorme Boche à tignasse rousse, dont le mari était vaguement conseiller ou docteur en Thuringe, tenait le dé de la conversation.

— J'ose espérer, ma chère amie, disait-elle à Charlotte, d'une voix forte et mâle, j'ose espérer

que nous aurons maintenant le plaisir de vous voir venir régulièrement à l'hôpital.

Et comme Charlotte essayait de se récuser, d'opposer, selon son habitude, à son devoir patriotique ses obligations envers les enfants du major...

— Je n'admets aucune explication comme excuse. Je viens aujourd'hui par ordre. Vous entendez bien? Je me présente chez vous en amie, mais aussi comme votre chef, comme votre supérieure. Je vous commande de service parce que j'ai besoin de vous, absolument.

— Pourquoi donc, madame l'infirmière major?

— Voilà. Nous avons reçu cette nuit un nombre considérable de blessés venant tous du front de l'Yser. Ces pauvres soldats nous arrivent dans un état affreux, lamentable. Notre personnel se trouve dépassé, débordé. Il faut que toutes les bonnes volontés se manifestent, que tout le monde se dévoue pour les soigner.

— Dans ce cas, je suis à vos ordres, madame l'infirmière major.

Elle avait prononcé la phrase sur le ton et avec la raideur militaires, en martelant les syllabes.

Comme l'infirmière-major s'inclinait, elle demanda :

— Ces blessés que vous avez reçus cette nuit sont tous allemands, n'est-ce pas?

— Oui, tous allemands, répondit la femme du conseiller. Parmi eux, nous n'avons vu qu'un seul Français, un officier de marine, joli garçon, ma foi, et l'air intelligent...

— Un Français intelligent... Oh! madame, est-ce possible?

— Enfin il n'a pas l'air trop bête... Et puis c'est un officier noble, un gentilhomme... Comment s'appelle-t-il donc? Attendez! J'ai lu son nom sur la situation du jour...

— Ça n'a pas d'importance!

— Si! Je cherche à me rappeler... Ah! J'y suis.

Il s'appelle Lionel d'Orval... de... de Trévenec, c'est bien ça!

Charlotte répéta machinalement :  
— Lionel d'Orval...

Puis, comme le nom ne lui disait rien, elle s'inclina froidement devant l'infirmière major qui se levait pour prendre congé.

Si le nom de Lionel ne rappelait rien à l'espionne, Germaine, qui écoutait derrière la porte, avait reçu ce nom dans l'oreille comme un appel d'espoir...

Car la petite fille se remémorait Lionel...

Elle se rappelait l'avoir vu plusieurs fois dans ses premières années et combien il avait été gentil pour elle, jouant, répondant à ses questions. Il lui avait même donné une poupée habillée en marin, poupée qu'elle avait beaucoup aimée. Plus tard, sa mère lui avait encore parlé du jeune homme devenu officier.

— Il l'aimera, lui avait-elle dit d'un air triste. Il l'aimera comme sa fille, et s'il m'arrivait malheur, si je devais te quitter un jour, il te servirait de protecteur.

Elle avait ajouté sur un ton encore plus désolé, plus navré :

— C'est un ami, un ami véritable. Souviens-toi bien de ce nom... Lionel d'Orval de Trévenec.

Germaine avait alors répété le nom :  
— Lionel d'Orval de Trévenec.

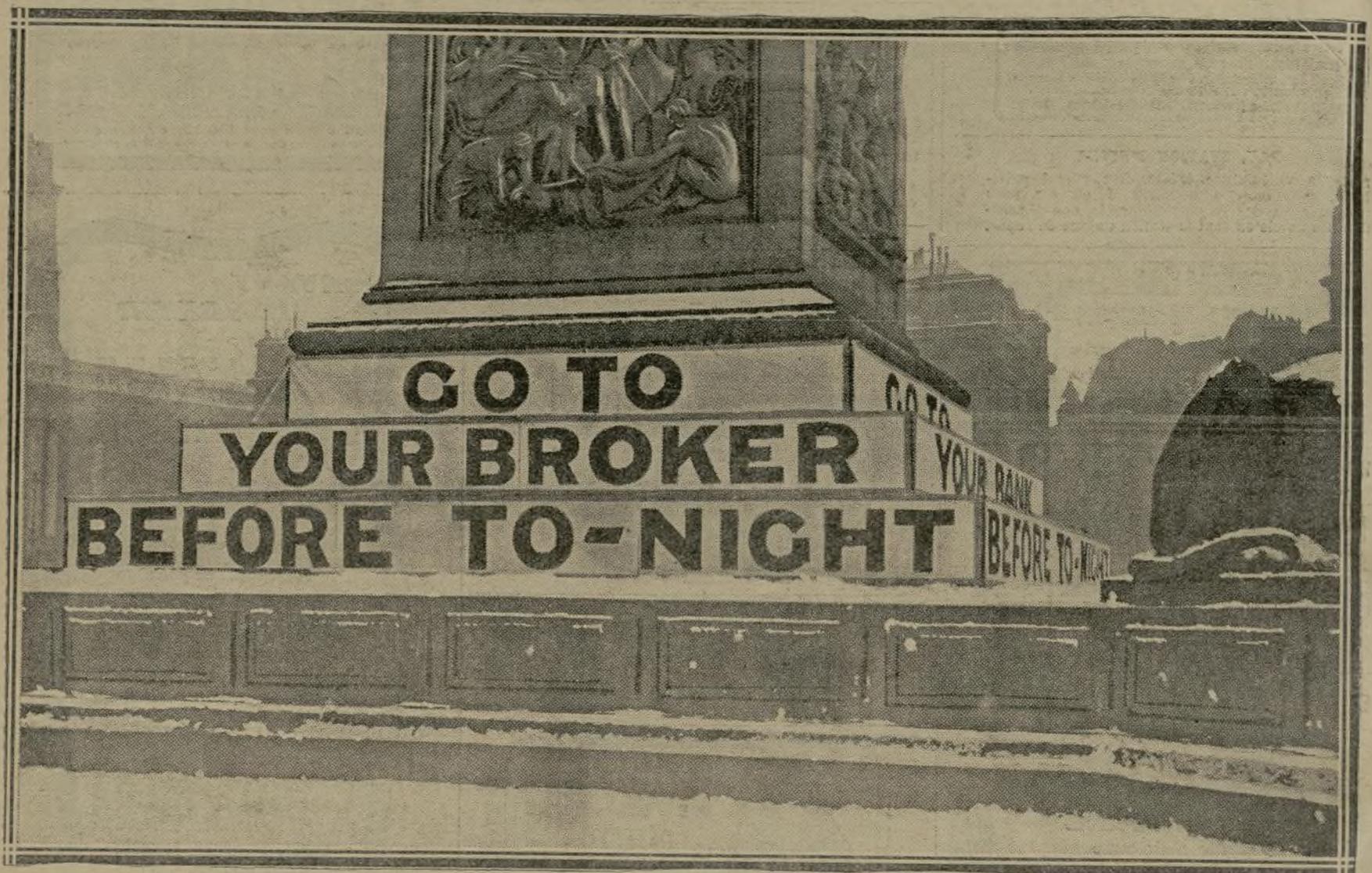
Et elle ne l'avait jamais oublié depuis.

C'est pourquoi, pendant que sa tante Charlotte, avec force salutations et formules de respect, reconduisait jusqu'à la porte son infirmière major, elle courut trouver Joris.

Ses regards brillaient, ses lèvres souriaient. Elle avait peine à contenir la joie immense qui la transportait.

(A suivre.)

## Les derniers stimulants qui ont consacré le succès de l'emprunt anglais



SUR LA COLONNE NELSON, A TRAFALGAR SQUARE : "ALLEZ VOIR VOTRE BANQUIER AVANT LA NUIT"



L'UNE DES NOMBREUSES CONFÉRENCES FÉMININES DE PROPAGANDE ORGANISÉES POUR L'EMPRUNT

L'emprunt de guerre anglais a obtenu un succès considérable. Pendant les derniers jours surtout la propagande s'est développée, ingénieuse et pittoresque. L'affiche visible

sur notre seconde photo explique comment avec 15 shillings 6 pence chaque souscripteur paye 124 cartouches pour la guerre, son argent lui étant rendu ensuite avec intérêt.